Héritage

Revue de la Société de généalogie du Grand Trois-Rivières
Volume 38, numéro 4
Hiver 2016

Votre sommaire

Héritage

Revue publiée par la Société de généalogie du Grand Trois-Rivières, fondée en 1978
Volume 38, numéro 4 - Hiver 2016

L'ACTUALITÉ

Échos d'ici et d'ailleurs, page **7**

Lancement de la monographie : De la forêt au papier, l'exploitation forestière en Mauricie (1634 - 1950), page **8**

In Memoriam, page **30**

Le DOSSIER

François Trudel (1820 - 1895),
un industriel à Saint-Narcisse
Par Guy Parent, page **13**

Les ACTIVITÉS de la SOCIÉTÉ

La Société et ses activités, page **40, 41** et **42**

COUVERTURE :
Mascarade à la patinoire Rideau, carnaval d'Ottawa, 1895
Estampe : lithographie couleur
J.-A. Philips, peintre; Sabiston Litho. Co., éditeur
Bibliothèque et Archives Canada, négatif de copie C-098712. Libre de droits

L'horaire de la bibliothèque
- mardi : 9h30 à 16h15
- mercredi : 13h à 21h
- jeudi : 9h30 à 16h15
- samedi : 13h à 17h

Pour le temps des Fêtes:
fermée du 23 décembre 2016
au 9 janvier 2017

Les CHRONIQUES

À la découverte
de nos aïeules formidables
Marie « Micmac »,
sous la loupe
de la généalogie génétique
Par Pierre Ferron, page **9**

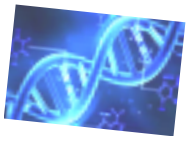

Portrait
Les ancêtres de Jean J. Crête
Par Georges Crête, page **23**

Eugène Corbeil, premier curé de La Tuque
Par Micheline Roy, page **37**

Sur les rayons de votre bibliothèque
La revue des revues
Par Sonia Lavoie, page **35**

Détour dans l'histoire
Clovis Duval
Par Thérèse Lafontaine-Cossette, page **33**

Nos ancêtres amérindiens
Par Denis Desfossés, page **31**

Un meurtre à la vieille prison des Trois-Rivières, page **43**

Je me raconte
Un grand déménagement
Par Marcel Dupont, page **21**

Nos suggestions de lecture, page **44**

Comité de la revue *Héritage* :

Directeur :
Marie-Andrée Brière

Courriel de la revue *Héritage* :
brmarie@cgocable.ca

Mise en page :
Normand Houde

Correction d'épreuve :
Roger Alarie
Mireille Boucher
Marie-Andrée Brière
Serge Robert
Fernande Rousseau

Expédition :
Roger Alarie
Mireille Boucher
Serge Robert
Jacques Lafrance
Fernande Rousseau

Commanditaires :
Dessaulles Beaudry
Roger Alarie
Guy Boutin
Claude Bourassa

Collaborateurs :
Roger Alarie
Mireille Boucher
Michel Boutin
Guy Brisson
Sonia Lavoie
Fernande Rousseau
Pierre Ferron
Louise St-Pierre

Conception de la couverture :
Marc-É. Ouellet
Geneviève Boivin

Courriel de la société :
info@sggtr.com

Impression :
Société de généalogie du Grand Trois-Rivières
Michel Laurin
Pierre-André Breton

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0709 3365
Bibliothèque nationale du Canada

Le mot du directeur

Par Marie-Andrée Brière (2081)

2017, UNE ANNÉE DE COMMÉMORATION

Il est de ces années où les fêtes se succèdent, rappelant à notre mémoire des événements marquants de notre Histoire. Ce sera le cas de l'année 2017. En effet, le Canada fêtera ses 150 ans, la ville de Montréal son 375e anniversaire, et il y aura 400 ans que Marie Rollet et Louis Hébert se sont établis en terre de Nouvelle-France. De quoi fêter!

Pourtant, lorsque je regarde la place qu'occupera le fait français dans la commémoration des 150 ans de la Confédération canadienne, je constate avec tristesse que nous y faisons piètre figure, comme si, une fois de plus, on nous avait oubliés. Certes, on soulignera la présence des Premières Nations, le vote des femmes, l'abolition de l'esclavage, la loi sur les langues officielles, mais de l'importance du fait français dans le développement du Canada, on ne dira mot, du moins c'est ce qui ressort du programme préliminaire de ces festivités.

Ne sommes-nous pas les fondateurs de la Nouvelle-France, premier développement d'importance qui a permis que cette terre nouvelle devienne un pays? N'y a-t-il pas, de la côte atlantique à la côte pacifique des communautés francophones qui ont contribué et contribuent toujours au développement du Canada? Sans oublier que l'apport des Canadiens d'origine française fut essentielle pour assurer l'établissement d'un « gouvernement responsable » et la mise en place de la Confédération canadienne en 1867, même si, par la suite, notre rôle fut limité au sein du Canada. Ce manque d'intégration au gouvernement canadien contribua d'ailleurs, vers la fin du XIXe siècle, à l'exode de bon nombre de nos familles, préférant les États-Unis à un pays qui ne leur accordait pas la place qu'ils méritaient.

Si les raisons de cet exode furent économiques, elles furent également politiques. Le premier ministre de l'époque, Wilfrid Laurier, avait nommé Clifford Sifton comme ministre de l'Immigration. Ce dernier était contre l'immigration de francophones dans les provinces de l'Ouest. Il préférait recruter les immigrants anglais, allemands, ukrainiens et américains pour défricher les terres de l'Ouest, privant ainsi les francophones du Québec d'un gagne-pain si nécessaire.

Si l'histoire canadienne ne nous a pas toujours été favorable, nous avons tout de même persisté, collaborant, tels les Métis, au développement de l'Ouest canadien envers et contre tous, faisant vivre notre langue en Acadie, notre culture et partageant notre culture française avec tous les Canadiens. Cet apport culturel n'est pas négligeable et se retrouve à travers toutes les communautés francophones hors Québec. En cette année 2017, soyons fiers de ce que nous sommes et rendons hommage à nos bâtisseurs, à toutes ces familles qui ont cru, en venant s'établir en Nouvelle-France, qu'elles y trouveraient une terre d'accueil, la leur pour toujours.

L'année 2017 mettra de l'accent sur le fait français grâce à une initiative de l'Académie internationale de généalogie, qui mettra à l'avant-plan les pionniers et leurs familles qui ont fait les Amériques. Un colloque sur ce sujet se tiendra à Montréal en juin 2017, soulignant à la fois le 150e anniversaire de la Confédération canadienne et le 375e anniversaire de la fondation de la ville de Montréal. Je vous invite à visiter le site de l'Académie internationale de généalogie (http://www.cfqlmc.org/colloque-aig-2017), si ce colloque vous intéresse. Vous y trouverez toute information pertinente sur la tenue de cet événement.

L'année 2016 se termine. Pour nous, membres de la Société de généalogie du Grand Trois-Rivières, elle aura été fructueuse et nous pouvons en être fiers. À tous et à toutes, je souhaite une bonne fin d'année 2016 et une excellente année 2017. Au plaisir de vous retrouver!

La revue *Héritage* est publiée trimestriellement par la Société de généalogie du Grand Trois-Rivières. La direction de *Héritage* laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes. Toute reproduction ou adaptation d'articles ou partie d'articles, parus dans *Héritage,* est interdite sans l'autorisation écrite de l'auteur ou de la direction de la revue *Héritage*.
La Société de généalogie du Grand Trois-Rivières est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie.
La direction se réserve le droit d'adapter les textes pour les publications.

Les Amis de la Société

Les *Amis de la Société* sont des membres bienfaiteurs qui contribuent à garder la Société de généalogie du Grand Trois-Rivières active. En contrepartie de leur donation, qui peut aussi être anonyme, ils verront leur nom apparaître dans le tableau des *Amis de la Société* que l'on retrouve affiché dans nos locaux et dont on publie un exemplaire dans la revue *Héritage* en guise de remerciement pour leur soutien.

Ce support financier nous est indispensable. Alors si vous appréciez le travail effectué par tous les bénévoles de la SGGTR, voici l'occasion de le souligner. Vous pouvez également contribuer en faisant une donation moindre. Il vous suffit d'en indiquer le montant sur le formulaire de renouvellement.

Nous retrouvons 4 niveaux de donateur. Le nom de chaque bienfaiteur est affiché au tableau pour une période de temps relative au montant du don.

NIVEAU	MONTANT	DURÉE
BRONZE	50 $	1 an
ARGENT	150 $	2 ans
OR	300 $	3 ans
PLATINE	500 $	5 ans

On retrouve également une photo du cadre sur notre site internet https://sggtr.com

Merci de votre support!

Les coordonnées de la Société

100, rue de la Mairie
Trois-Rivières, Qc
G8W 1S1
(819) 376-2691
Courriel: info@sggtr.com
Web: sggtr.com

Conseil d'administration 2016-2017

Président : Michel Boutin (2388)
Vice-président : Normand Houde (2114)
Secrétaire : Nicole Bourgie (0979)
Trésorier : Pierre Clouâtre (2287)
Administrateurs :
René Paquin (2397)
Guy-Maurice Desrochers (2541)
Alice Germain (2428)

Registraire :
Réjean Rathier (1110)

Membres gouverneurs (ex-présidents)

Lucien Florent (1)	*1978-1980*
Louis Girard (46)	*1980-1983*
Jonathan Lemire (119)	*1983-1985*
Léo Therrien (3)	*1985-1986*
Conrad Blanchette (124)	*1986-1988*
Jean-Paul Boisvert (354)	*1988-1990*
Gaston Blanchet (412)	*1990-1993*
Françoise Veillet St-Louis (268)	*1993-1996*
Louise Pelland-Trudel (755)	*1996-1999*
Jean-Marc Boivin (1485)	*1999-2001*
Roland Gauthier (1539)	*2001-2005*
Roger Alarie (1934)	*2005-2008*
Dessaulles Beaudry (1594)	*2008-2011*
Normand Houde (2114)	*2011-2015*

La cotisation

La cotisation des membres à la Société couvre la période de janvier à décembre de chaque année.

Canada:
- *Membre régulier :* *40 $*
- *Membre étudiant :* *25 $*
- *Membre associé :* *30 $*

Autres pays:
- *Membre régulier :* *50 U$*
- *Membre associé :* *35 U$*

Le mot du président

Par Michel Boutin (2388)

L'hiver commence doucement à s'installer et nos chercheurs recommencent à apparaître dans nos locaux. En effet, la température douce du mois d'octobre presque entier et celle du début novembre ont donné l'occasion de s'adonner à des activités extérieures plus animées que la recherche d'ancêtres. Et on le comprend très bien. Mais, avec le mercure qui descend graduellement sur nos thermomètres, le temps devient plus propice aux enquêtes généalogiques, n'est-ce pas? Alors, prenez vos calendriers, même le tout neuf acheté pour 2017, et inscrivez-y « SGGTR » au moins à une ou deux reprises par mois et partez à la recherche de vos ancêtres et de votre petite histoire familiale. Quelle satisfaction de reconstruire les familles de nos différentes lignées afin de trouver les frères et sœurs de nos ancêtres, de découvrir les dates et les lieux de naissance et de décès de tout ce beau monde. Pour ce faire, les types de recherche généalogique sont multiples : les signatures, les photos, les actes notariés, etc.

N'oubliez pas que l'hiver est également le temps de penser au renouvellement de votre cotisation pour 2017. Lorsque viendra le temps de remplir votre formulaire, je me permets ici d'attirer votre attention tout d'abord sur la section *Bénévolat*. Eh oui! Nous sommes constamment en quête de bénévoles, alors n'hésitez pas à cocher un de ses items. Aussi, nous recherchons particulièrement des gens pour la saisie de données pour notre outil de recherche généalogique *BMS2000*. Il s'agit d'un bénévolat qui se fait chez soi, à son rythme et qui ne demande aucune expérience en généalogie; même les nouveaux peuvent donc s'y lancer. Également, pourquoi ne pas jeter un regard sur les *Amis de la Société* dont les informations se trouvent au verso du formulaire. Bien sûr, notre situation financière est maintenant sous contrôle mais plusieurs dépenses de l'an dernier ont simplement été déplacées dans le budget de cette année où nous avons quand même alloué des revenus au poste des *Amis de la Société*. Alors, jetez un coup d'œil à la page opposée et regardez ce que vous pouvez faire pour nous donner un petit coup de main.

Enfin, comme vous le savez sans doute, les périodes d'automne et d'hiver sont grandement dédiées au recrutement de nouveaux membres. Alors, lors de vos discussions sur les découvertes faites récemment sur vos ancêtres, si vous avez des connaissances qui manifestent de l'intérêt pour la généalogie, n'hésitez pas à parler de nous ou à leur remettre les petites cartes promotionnelles que vous avez reçues avec votre nouvelle carte de membre en mars dernier. Sinon, vous pouvez vous en procurer d'autres à nos locaux. Mentionnez à vos connaissances qu'elles obtiendront le mois de décembre gratuitement en s'abonnant immédiatement pour 2017. Encore mieux! Pourquoi ne pas leur offrir un abonnement à la SGGTR comme cadeau de Noël?

Alors, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, à vous et à toute votre famille, un magnifique temps des Fêtes et une année 2017 remplie de mille et un bonheurs.

La Société de généalogie du Grand Trois-Rivières est une corporation sans but lucratif. Elle favorise l'entraide des membres, la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres et des familles, la diffusion des connaissances généalogiques par des ateliers et la publication des travaux de recherche.

Nos commanditaires sont importants pour nous, qu'ils soient ici remerciés !

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
Place aux citoyens

Président de la Commission de l'aménagement du territoire

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires, bureau RC.73
Québec (Québec) G1A 1A4
Tél. : 418 644-2499 | Téléc. : 418 528-5668

Bureau de circonscription
278, rue Saint-Laurent, Trois-Rivières (Québec) G8T 6G7
Tél. : 819 694-4600 | Téléc. : 819 694-4606
pierre-michel.auger.chmp@assnat.qc.ca

Pierre Michel Auger
Député de Champlain

NPD

Robert Aubin
DÉPUTÉ DE TROIS-RIVIÈRES

214, rue Bonaventure
Trois-Rivières, QC G9A 2B1
robert.aubin@parl.gc.ca
819 371-5901
@RobertAubinNPD
/robertaubin.deputenpdtr

metro PLUS

Des Forges

3425 boul. Chanoine-Moreau, Tr-Riv.
Benoît Robert, propriétaire franchisé

on vous en donne ***toujours plus!***

mf022533opr@metro.ca
819.373.5166
819.373.5360
www.metro.ca

Ouvert de 8h à minuit tous les jours
Service de livraison

819 371-6901 **jean-denis.girard.trri@assnat.qc.ca**

Tarifs publicitaires

	1 parution	4 parutions
Page	125 $	450 $
Demi-page	75 $	275 $
Quart page	50 $	75 $
Carte d'affaires	35 $	125 $

Archives
du
Séminaire
de
Trois-Rivières

Heures d'ouverture :
du mardi au vendredi
entre 9h00 et 12h00 et
entre 13h30 et 16h15.
Fermées le lundi.

Venez y prendre le pouls de l'Histoire!

858, rue Laviolette, Trois-Rivières (819) 376-4459 poste 135
astr@ssj.qc.ca

uniprix
Marc Dontigny

4400, Côte Rosemont
Trois-Rivières
819 378-0303

385, boul. Ste-Madeleine
Trois-Rivières
819 376-6333

15, rue Fusey
Trois-Rivières
819 378-2828

701, boul. Thibeau
Trois-Rivières
819 378-4549

- La *Société de généalogie canadienne-française du Vermont* (Vermont French Canadian Genealogical Society) fête cette année son vingtième anniversaire de fondation. Cette société vient en aide aux généalogistes du Vermont ayant des origines diverses, dont ceux ayant des origines canadiennes-françaises. Elle les assiste dans leur recherche et met à leur disposition tout un arsenal de moyens facilitant d'autant leurs travaux. La société accueille aussi des Québécois dont les ancêtres ont immigré au Vermont. Un site à visiter par tous ceux ayant un intérêt pour l'immigration canadienne-française aux États-Unis.

Illustration 1 : La Grande Peste de Londres, 1665. Artiste inconnu. Wikimedia Commons

- La souche bactérienne qui a causé la Grande Peste de Londres en 1665 a été identifiée pour la première fois à partir de l'ADN de squelettes découverts lors de la construction d'une ligne du métro de Londres. Il s'agit de la souche *Yesinia pestis*, responsable de la peste noire qui a sévi au 14e siècle.

- Les anciens numéros de Patrimoine Trifluvien peuvent être consultés sur le site http://patrimoinetroisrivieres.ca/patrimoine-trifluvien/.

- Les Archives nationales d'Irlande ont admis que Bibliothèque et Archives Canada, employée pour transcrire les recensements irlandais de 1901 et 1911, a commis plusieurs erreurs dans la transcription des noms de famille. Le travail doit être repris et c'est une perte financière importante pour l'Irlande qui avait versé plus de 3,6 millions d'euros pour la transcription.

- Les collections d'archives numériques du Vatican peuvent être consultées sur le site www.Vatlib.it.

- Un nouveau réseau social dédié à la généalogie a vu le jour. Il s'agit de Bescrib, lequel permet aux généalogistes de déposer leurs souvenirs de famille, récits, photos, vidéos, etc., et de les partager avec famille et amis. À visiter à http://bescrib.com/.

- Ancestry.ca et Bibliothèque et Archives nationales du Québec ont conclu une entente concernant les actes notariés du Québec. Désormais, il sera possible pour les abonnés d'Ancestry de consulter un lot de 1,7 million d'actes notariés rédigés au Québec entre les XVIIe et XXe siècles. La recherche y est grandement facilitée, permettant d'utiliser le même moteur de recherche qu'Ancestry met à la disposition des abonnés. Une visite s'impose.

Illustration 2 : Roman Kramsztyk, 1919. Wikimedia Commons

AVIS À NOS LECTEURS

Vos demandes, commentaires et suggestions, autant pour la revue électronique que papier, sont précieux pour l'équipe de la revue Héritage.

Afin d'en faciliter la gestion, et d'assurer que vos messages soient pris en compte, nous vous demandons de nous les adresser directement. Cette façon de faire évitera qu'un bénévole de la société doive acheminer à la revue vos demandes.

Merci à tous pour votre collaboration!

Adresse postale : 7920, chemin Turgeon, Disraeli QC G0N 1E0

Courriel : brmarie@cgocable.ca

LANCEMENT DE LA MONOGRAPHIE HÉRITAGE THÉMA 2

Le 21 septembre dernier avait lieu le lancement de notre seconde monographie Héritage Théma, ayant pour titre *De la forêt au papier : l'exploitation forestière en Mauricie, 1634-1950*. L'événement s'est tenu dans les locaux de Boréalis et c'est plus de 50 personnes qui y ont assisté.

Une conférence de monsieur René Hardy a précédé le lancement et fut fort appréciée de l'assistance.

S'en est suivi le lancement de notre monographie, en présence des auteurs. Ce lancement a été une réussite et nous avons eu une couverture médiatique exceptionnelle, radio, télévision, journaux, bref, on ne pouvait demander mieux.

Nous vous rappelons que tous les membres de notre société ont reçu un exemplaire gratuit de l'ouvrage et que des copies supplémentaires sont en vente à la société au coût de 20 $.

Illustration 1 : Marie-Andrée Brière, coordonnatrice du projet, et Michel Boutin. Photo de Stéphane Lessard, tirée du Nouvelliste,

Illustration 2 : Vue de la salle et de l'assistance lors du lancement

Illustration 3 : Michel Boutin présentant le conférencier M. René Hardy

Illustration 4 : Les auteurs présents au lancement. Dans l'ordre, Yves Lirette, Marie-Andrée Brière, Denise Lambert-Cossette (représentant feu Gaétan Cossette), Louise St-Pierre, Thérèse Lafontaine-Cossette et Daniel Magny

À LA DÉCOUVERTE DE NOS AÏEULES FORMIDABLES

Pierre Ferron (2384)

Marie « Micmac » sous la loupe de la généalogie génétique

Depuis la parution, à l'été 2013, d'une première chronique sur cette mère fondatrice de ma lignée des Roy dit Laliberté[1], un collègue de la Société de généalogie de l'Outaouais a publié, l'année suivante, un article passionnant sur l'identification amérindienne de cette même Marie « Micmac »[2] dans l'*Outaouais généalogique*, Jean-Pierre Gendreau-Hétu (voir l'illustration 1) vient nous confirmer, par une triangulation de généalogie génétique, l'appartenance de mon ancêtre Marie au groupe amérindien, grâce à son haplogroupe A2i (A2-C64T).

Illustration 1 : Jean-Pierre Gendreau-Hétu. Archives de l'auteur

Oublions l'utilisation du patronyme Aubois, qui n'a aucun fondement documentaire sérieux. C'est le généalogiste de l'Acadie, Stephen A. White, qui avait retenu ce patronyme appartenant à la légende, en 1999[3]; mais Martin A. Roy, dans des articles publiés dans la revue *Les Souches* de 2006 (voir aussi en 2009), affirme qu'il faut retirer les noms de famille dont on affuble cette Amérindienne (Aubois/Dubois), originaire de Quicnakagan, un habitat micmac près de Port-Royal[4].

La présence du métissage entre Amérindiens et Européens peut se mesurer

L'ampleur d'un tel métissage soulève toujours la controverse; les avis sont très partagés. Certains parlent de moins de 1 %, alors que, plus récemment, Beaugrand avance entre 5 et 10 % du pool génétique[5]. Pour confirmer des origines amérindiennes déjà détectées dans un arbre généalogique ordinaire (ascendance), il suffirait de faire analyser des séquences provenant du chromosome Y, qui est transmis de père en fils, et/ou de l'ADN mitochondrial (ADNmt), qui est transmis de la mère à ses enfants. La figure 1 illustre les lignées qui seront confortées par chacune de ces deux analyses génétiques.

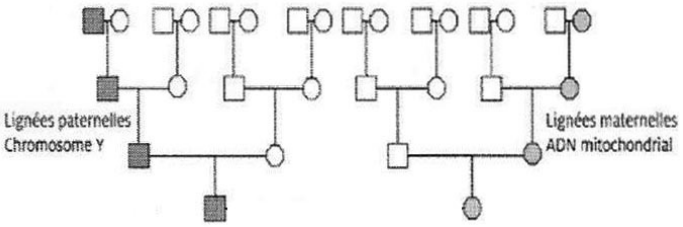

Figure 1 : Identification des lignées paternelles et maternelles dans une généalogie génétique. (Source : Adapté de Family Tree DNA)

Mais la généalogie génétique, utilisant le chromosome Y pour compléter une lignée paternelle, peut aussi dépanner un chercheur qui découvre soudainement la présence d'un enfant adopté dans sa lignée. Voici, à la suite, un tel cas.

1 FERRON, Pierre. « À la découverte de nos aïeules formidables : Marie « Micmac », *Revue de la Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs*, vol. 35, no 1, été 2012, p. 28 et 29.
2 GENDREAU-HÉTU, Jean-Pierre. « Il était une fois l'ADNmt de Marie-Christine Aubois (ou l'histoire d'une mitochondrie amérindienne en Nouvelle- France) » , L'*Outaouais généalogique*, vol. XXXVI, no 3, été 2014, p. 85-90.
3 WHITE, Stephen A. Dictionnaire généalogique des familles acadiennes, Université Ste-Anne, Church Point, N.-É., p. 37.
4 ROY, Martin-A. « Jean LeRoy » , *Revue Les Souches*, vol. 11, no 4, octobre 2006.
5 BEAUGRAND, Jacques. « Tests pouvant confirmer des origines amérindiennes » , dans site : miroise.org/GparADN/testsameridiens/.

Gilbert Roy voit son ascendance passer de Roy à Drapeau, par la généalogie génétique

Pour illustrer l'intérêt de la généalogie par le chromosome Y, le cas de Gilbert Roy[6] (sans aucune référence à ma lignée) est révélateur. Sa généalogie ascendante bloquait sur une génération occupée par un aïeul adopté par un couple sans enfant; il se nommait Jean-Baptiste (Roy), et ses parents adoptifs étaient Jean-Baptiste Roy (1743, Saint-François-de-Sales - 1820, Saint-Martin Laval) et Marie-Claire Cadieux (1749, Montréal - 1822, Saint-Martin Laval). Avec les avancés de la généalogie par ADN du chromosome Y, chromosome transmis de père en fils (voir démarche de la gauche dans l'illustration 2), il découvrira quatre ans plus tard que son ADN a été apparié avec celui de deux personnes portant le patronyme Drapeau, les fils du migrant Antoine Drapeau marié avec Charlotte Joly en 1669 à Sainte-Famille.

Même si l'appariement s'est fait avec l'ADN Y de Jean-Baptiste et Pierre Drapeau, Gilbert croit que son ancêtre le plus probable pourrait bien être le fils aîné Jean (1672-), marié le 11 août 1700 avec Marie-Ursule Bolduc (1675-1752); elle était la veuve d'Henri Brault dit Pomainville. On ne saura jamais qui était la mère de Jean-Baptiste (Roy), l'enfant adopté, mais les familles Roy et Drapeau ont habité le même milieu, et Marie-Ursule Bolduc était parente (ascendante) avec le père adoptif, Jean-Baptiste Roy.

La lignée biologique probable de l'adopté Jean-Baptiste (Roy), selon les résultats de l'ADN-Y, est dès lors toute différente[7] :

I. Antoine Drapeau, habitant, tailleur, né le 11 janvier 1648 à Fontenay-le-Compte, le déc. 23 août 1717 à Beaumont (Saint-Étienne), marié le 20 août 1669 à Sainte-Famille, Île d'Orléans avec Charlotte Joly, née en 1648 à Saint-Solenne, le 2 décembre 1718 à Québec, la fille de Pierre Joly et Marie Millleraye. Sept enfants sont connus et six se sont mariés, dont quatre fils : Jean (1672-), Jean-Baptiste (1681-1721), Pierre I (1682-1756) et Pierre II (1690-1754).

II. Jean Drapeau (1672, Québec -) (le 11 août 1700 à Pointe-de-Lévy, Lauzon) Marie-Ursule Bolduc (1675, Québec - 1742, St-François-de-Sales. Île Jésus); ou
Pierre Drapeau (1682 – 1756, Saint-Charles-de-Bellechasse) (le 16 octobre 1713 à Saint-Étienne-de-Beaumont) Marie-Anne-Louise Lisse (1695, Lauzon); ou
Jean-Baptiste Drapeau (1681, L'Islet-sur-Mer - 1721, Saint-Étienne-de-Beaumont) (le 13 novembre 1708 à Saint-Étienne-de-Beaumont) Perrine Lacroix (1687, Saint-Michel - 1734, Québec).

III. Jean-Baptiste (Roy) (1799-1878), fils adoptif mineur de J.-Baptiste Roy (1743-1820) et de M.-Claire Cadieux + (le 2 octobre 1815 à Saint-Martin Laval) M.-Marguerite Cantin (1799-1832).

L'avantage de l'utilisation de l'ADNmt en généalogie génétique

Quand notre généalogie documentaire nous permet de cibler une ancêtre amérindienne en matrilignage, et ce serait le cas pour environ 6 % des Québécois de souche française[8], la recherche de l'un des cinq haplogroupes suivants : A, B, C, D ou X2a, dans l'ADN des mitochondries, viendrait témoigner d'un apport autochtone clair. Les mitochondries, ces particules vouées à la production d'énergie au sein de toutes les cellules humaines, transmettent intégralement leur propre ADN d'une génération à l'autre lors de la fécondation, mais uniquement par les mères; les fils et les filles en héritent, mais seules les filles le transmettront à leurs descendants en devenant mères à leur tour[9].

Contrairement au génome humain qui compte plus de 24 000 caractères d'ADN, et sachant que celui-ci se recombine à chaque génération (ce qui rend le suivi d'une population fort complexe), l'ADN mitochondrial ne possède que 37 gènes; de plus, il est présent en abondance dans les cellules, s'y trouvant à des milliers d'exemplaires. Son utilisation est plus expéditive et les résultats sont quasi infaillibles (voir figure 2).

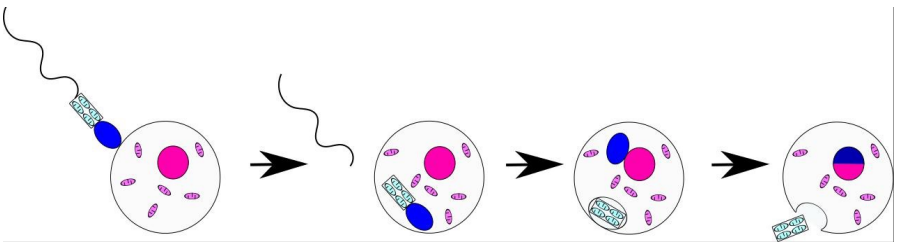

Figure 2 : Lors de la fécondation de l'ovule, qui contient déjà en son noyau 50 % des chromosomes héréditaires, le spermatozoïde apporte l'autre 50 %; mais seule la mère assure la transmission de l'ADNmt à ses fils et ses filles, grâce aux mitochondries (des particules ovoïdes) contenues dans l'ovule. Puis, uniquement les filles pourront à leur tour transmettre cet ADN mitochondrial à leurs descendants, etc., car les mitochondries du père sont séquestrées, puis éliminées.
Source : edu.mnhn.fr/

6 BEAUGRAND, Jacques, « Tests pouvant confirmer des origines amérindiennes », dans site : miroise.org/GparADN/testsameridiens/.
7 Site : www.nosorigines.qc.ca , consulté le 22 octobre 2016.
8 VÉZINA, Hélène, et al., « L'apport des données génétiques à la mesure généalogique des origines amérindiennes des Canadiens français », Cahiers québécois de démographie, vol. 41, no 1, 2012, p. 87 à 105.
9 Site : wikipedia.org/wiki/Genome, consulté le 18 octobre 2016.

Trois des dix enfants du couple ancestral vont être concernés

La famille de Jean Roy et Marie « Micmac » est recensée ensemble une dernière fois en 1714 en Acadie; quatre fils et deux filles se trouvent toujours dans la maisonnée. Mon ancêtre François Roy dit Laliberté-Mazeret (1692-1746), un fils de ce couple sera naturellement porteur d'ADNmt d'identité amérindienne, mais il ne pourra pas me transmettre ce caractère, comme le démontrent les trois premières générations acadiennes de la lignée paternelle des Roy [10 11]:

I. Marie Sauvagesse « Micmac » + (vers 1684 à Quicnakagan, près de Port-Royal) Jean Roy dit Laliberté (1645, Saint-Malo – 1714+, Acadie).

II. François Roy dit Laliberté-Mazeret (1692-1746), né et déc. en Acadie, veuf de Marie-Josephte Bergeron (1696, Acadie —) + (en 1741 à St-Charles-les-Mines) Marguerite Bujold (1720 —).

III. François Roy dit Mazeret (1744, Acadie - 1824, Bécancour) + (le 4 juillet 1753 à Saint-Pierre-les-Becquets Thérèse Brisson Dutilly (1744, Saint-Pierre-les-Becquets – 1834, Bécancour).

Par contre, les deux sœurs de François père, Marie-Anne Roy (1686-1712), mariée avec Jean Clémenceau (1680 —) en 1705 à Boston et en 1706 (réhabilitation à Port-Royal), et Marie Laliberté-Roy (1687-1765), qui finira ses jours à Mirebalais (Haïti), l'épouse de Joseph Comeau (1685 —) en date du 24 novembre 1710 en Acadie, vont nous gratifier d'une fascinante incursion dans cette science en émergence qu'est la généalogie génétique reposant sur l'ADNmt[12].

Illustration 2 : Les parents d'Émile Broome, Jr. Archives de l'auteur

Emile Broome réussit son ascendance maternelle jusqu'à Marie « Micmac », en passant par Marie-Anne Roy : une première confirmation du statut amérindien de mon aïeule.

Avec l'aide providentielle de sa cousine Manon, qui vivait à l'époque en Colombie-Britannique, Émile Broome va parcourir la Gaspésie en tous sens; il finira par se heurter à un mur dans sa quête d'une lignée maternelle, avec la découverte vers 2009 de la place natale de son aïeule Victoire Doiron; elle est née à Rustico, un village de l'Île-du-Prince-Édouard surnommé « *The Crick* », en 1801.

C'est alors qu'il contacte le projet Amerindian Ancestry out of Acadia, administré par Marie Rundquist (voir illustration 3). Il passe ensuite les tests génétiques, notamment celui de l'ADNmt[13].

Le résultat du test de l'ADNmt qui lui parvient le 27 mai 2009 est formel : on détecte l'haplogroupe A2i (A2-C64T), la signature d'une origine amérindienne. Un autre chercheur, Tom McMahon, lui façonne le reste de sa lignée maternelle jusqu'à Marie « Micmac », le 27 mai 2009, quelques heures seulement après l'arrivée des résultats du test ADNmt[14]; voici cette lignée reconstituée grâce à un site internet[15] :

I. Marie « Micmac » + (vers 1684 à Quicnakagan) Jean Roy (1648, Saint-Malo - 1714+, Acadie).
II. Marie-Anne Roy (vers 1686 – 1717, Port-Royal) + (en 1705 à Boston) Jean Clémenceau (vers 1680, Bordeaux —).
III. Marie-Anne Clémenceau (1710, Port-Royal —) + (1729, Port Toulouse, Miquelon) Nicolas Lavigne (vers 1692, France —).
IV. Marguerite Lavigne (vers 1645 —) + (en 1765) Joseph Poirier (1740 —).
V. Scholastique Poirier (vers 1765 —) + (en 1785 à Rustico, Î.P.E.) Jean-Charles Doiron (1760, France —).
VI. Victoire Doiron (1801, Rustico – 1868, St-Alexis, Matapédia) + (en 1821 à Rustico) Firmin Blaquiere (1791, Miquelon – 1868, St-Alexis).
VII. Barbe Blaquiere (1823, Rustico -) + (en 1843 à Rustico) Armand Pineau (1815, Rustico -).
VIII. Françoise Pineau (1844 —) + (en 1865 à Rustico) Jonas Gallant (1844, Rustico – 1914, St-Alexis).
IX. Marie-Anne Gallant + Alexandre Dubé.
X. Marie-Bertha Dubé + Emile Broome, Sr (illustration 2).

Illustration 3 : Marie Rundquist. Archives de l'auteur

10 FERRON, Pierre, « La lignée des Roy », *Volet Trois de Nos Racines*, 2016 (Inédit). 240 p.
11 Site : www.nosorigines,qc.ca, consulté le 23 octobre 2016.
12 GENDREAU-HÉTU, *Op. cit.*, p. 88.
13 Site : www.familyheritageresearchcommunity.org , consulté le 6 octobre 2016.
14 Site : www.familyheritageresearchcommunity.org , consulté le 6 octobre 2016.
15 Site : www.nosorigines.qc.ca, consulté le 20 octobre 2016.

L'idée de réaliser une triangulation de généalogie génétique en utilisant Marie Roy

Quand mon collègue de l'Outaouais a découvert les résultats d'Émile Broome, Jr, il avait déjà terminé la lignée maternelle de son épouse jusqu'à Marie « Micmac », mais en passant cette fois par une autre fille de mon ancêtre dite Amérindienne, Marie (sœur de Marie-Anne Roy), mariée avec Joseph Comeau le 27 novembre 1710 (elle était la veuve de Jean Parr, épousé le 28 novembre 1703). S'il découvrait chez son épouse la même signature ADNmt, c'est-à-dire l'haplogroupe A2i (A2-C64T), sa recherche documentaire serait validée. En effet, la technique de généalogie génétique en cause se nomme triangulation; elle consiste à établir une signature génétique en comparant les résultats ADN (mt ou Y) obtenus chez deux descendants d'un ancêtre commun le plus rapproché (ACPR), mais de lignées distinctes[16].

La lignée acadienne sur laquelle travaillait Jean-Pierre Gendreau-Hêtu

La conjointe de Jean-Pierre descend de l'arrière-petite-fille de Marie « Micmac », Marguerite Levron. Voici un court matrilignage portant sur quatre générations acadiennes[17] (de Marie « Micmac » à Marguerite L.) :

I. Marie « Micmac » + (vers 1684 à Quicnakagan) Jean Roy.
II. Marie (Mariana) Roy (1687-1710) + (le 24 octobre 1710 à Port-Royal) Joseph Comeau.
III. Marguerite Comeau (1719-1779) + (le 21 novembre 1743 à Beau-Bassin) Jean-Baptiste Levron, né à Port-Royal le 25 février 1719, déc. le 21 février 1767 à Saint-Laurent.
IV. Marguerite Nantais Levron, née à Chipoudy (Acadie) vers 1755 + (le 13 mai 1776 à Saints-Anges de Lachine) Jean-Baptiste Brault-Pomminville, né en Nouvelle-France vers 1755.

La conjointe de Jean-Pierre Gendreau-Hétu a gracieusement fourni une prise de son ADNmt en se frottant l'intérieur de la joue. Deux mois plus tard, le résultat est venu confirmer que l'ADNmt de l'épouse et celui d'Émile Broome (la mère d'Émile lui ayant transmit l'ADNmt venant de Marie « Micmac » par une lignée essentiellement maternelle, comme le montre la figure 1) présentaient une seule et même signature. La triangulation réussie établissait clairement la signature amérindienne de Marie « Micmac », validait simultanément les deux matrilignages en cause[18], et venait confirmer ma propre origine acadienne et amérindienne. Et, de plus, cette Amérindienne est très probablement une femme micmaque.

Illustration 4 : Femme Micmac. Source : New Brunswick Museum

En conclusion

C'est Jean-Pierre Gendreau-Hétu qui résumait ainsi la démarche qui a donné un visage à mon aïeule Marie « Micmac » :

> « *Une triangulation réussie sur une matriarche d'Acadie, Marie Christine AUBOIS [sic], a permis l'établissement de sa signature ADNmt. Des tests génétiques ont identifié son haplogroupe A2i (A2-C64T), validant ainsi l'attribution documentée de M. C. AUBOIS [sic] au groupe amérindien. Cette signature s'ajoute au catalogue des signatures ancestrales du projet "ADN-Héritage français". Grâce aux collaborations suscitées par cette triangulation, certaines lacunes de la documentation traditionnelle ont aussi pu être compensées. Cette identification par ADNmt de M. C. AUBOIS [sic] est exemplaire en ce sens qu'elle illustre le rôle complémentaire et décisif de la généalogie génétique*.[19]»

Jean-Pierre signale également que la signature triangulée de Marie contribue à la reconnaissance des mères amérindiennes, aussi mères de l'Amérique francophone[20]. Comme moi, il souhaite que la diffusion du cas de Marie incite d'autres mordus de généalogie à faire valider leurs origines amérindiennes présumées.

La compagnie *Family Tree DNA* serait une pionnière dans l'utilisation des tests de généalogie génétique, selon Jacques P. Beaugrand[21]; et les différentes trousses disponibles (ADNmt) en 2015 étaient offertes à 119 $ (U.S.), tout en y ajoutant les frais d'expédition.

Rappelons, en terminant, que le cas de Marie « Micmac » constituait seulement la 2e signature d'origine amérindienne inscrite au catalogue ancestral de notre population[22]; pourtant, les mères amérindiennes présentes dans nos généalogies sont bien plus nombreuses!

16 GENDREAU-HÉTU, *Op. cit.*, p. 88.
17 Site : www.nosorigines.qc.ca, consulté le 20 octobre 2016.
18 GENDREAU-HÉTU, *Op. cit.*, p. 89.
19 GENDREAU-HÉTU, *Op. cit*., p. 85.
20 GENDREAU-HÉTU, *Op. cit.,* p. 90.
21 BEAUGRAND, *Op.cit.*
22 GENDREAU-HÉTU, *Op. cit.*, p. 90.

DOSSIER

François Trudel (1820 - 1895),

un industriel à Saint-Narcisse au XIXe siècle

Guy Parent (1942)

Le XIXe siècle est le siècle de la révolution industrielle et comme l'a écrit l'historien Jocelyn Morneau, « l'industrialisation au XIXe siècle est un phénomène économique et social étonnamment complexe »[1]. Le Québec n'échappe pas à ce mouvement qui s'étend sur tout son territoire. Dans le comté de Champlain, comté rural caractéristique, plusieurs industries d'importance variable voient le jour et leur croissance est éloquente, car le nombre d'établissements de fabrication en milieu rural passe de 109 en 1851 à 209 en1871[2]. Parmi les établissements importants, citons les forges de Radnor à Saint-Maurice et les tanneries Richardson à Saint-Luc-de-Vincennes. Mais le monde rural a son lot de petites industries le plus souvent reliées à l'exploitation de la forêt comme les scieries qui sont répandues à travers le comté ou les potasseries.

Au cours de cette période, il existe aussi des entreprises modestes dans le monde rural qui interpelle l'exploitation agricole qui vit un début de mécanisation. Les avancées en mécanique permettent l'invention d'instruments aratoires qui lentement pénètrent dans les fermes du Québec et intéressent nos cultivateurs. Le moulin à battre le grain fait partie de ces innovations et ses fabricants envahissent ce nouveau marché.

Les moulins à battre le grain au XIXe siècle

Pour les généalogistes qui ne sont pas familiers avec le monde agricole, voici la description d'un moulin ou d'une machine à battre le grain qu'en fait Napoléon Caron vers 1880[3] :

> BATTEUSE – Machine à battre le grain. Elle comprend le *Moteur*, qu'un canadien-français ne doit pas appeler *Horse-power*, et le *Batteur* qu'il ne faut pas appeler *Batteux*.
> Le *Moteu*r est formé d'une *Voie sans fin* sur laquelle marchent des chevaux, et d'une roue qui transmet le mouvement par une courroie sans fin. Les principales parties du *Batteur* sont : 1° la *Tabl*e sur laquelle on dépose la gerbe qu'il s'agit de battre ; 2° le *Tambour-batteur* que nos canadiens désignent par le mot mal trouvé de *Silon ;* 3° le *Contre-Batteur* que l'on appelle quelquefois *l'estomac du moulin* (!) ; 4° la *Noria* qui porte le grain sur le *Crib*le ; 5° le *Secoueur* qui jette la paille à une distance convenable.

Les journaux du XIXe en fournissent des illustrations comme celle de la « Machine à battre » fabriquée par la compagnie Moody parue dans l'édition du 15 octobre 1897 du *Journal d'Agriculture Illustré*. Arrivé d'Angleterre vers 1834, Matthew Moody s'est établi à Terrebonne. Déjà en 1851, on le reconnaît comme un manufacturier de machines agricoles important. En 1871, il possède la plus grande manufacture de moulins à battre et d'autres machines agricoles de la province de Québec. Cette année-là, il sort de son usine près de 400 machines agricoles de toutes sortes[4].

Ou encore, dans le même journal, dans son édition du 15 octobre 1893, on peut lire l'annonce de la « machine à battre le grain » de la compagnie J. B. Doré et fils, de Laprairie, qui est illustrée à la page suivante.

Dès le milieu du XIXe siècle, d'autres journaux publient des encarts annonçant les moulins à battre le grain. Notons que dans les publicités des journaux, on parle surtout de

1 MORNEAU, Jocelyn, « Le destin mouvementé de deux entreprises industrielles du pays rural du lac Saint-Pierre : les tanneries Ralston et Yale dans la seconde moitié du XIXe siècle », *Histoire Québec*, vol. 20, no 2, p. 35.

2 HARDY, René, Normand SÉGUIN et coll. *Histoire de la Mauricie*, Institut québécois de recherche sur la culture, collection Les régions du Québec 17, Presses de l'Université Laval, Québec, 2004, p. 214.

3 CARON, Napoléon. « Petit vocabulaire à l'usage des canadiens-français contenant les mots dont il faut répandre l'usage, et signalant les barbarismes qu'il faut éviter, pour bien parler notre langue », Trois-Rivières, vers 1880, 63 p.

4 TRÉPANIER, Paul. « L'industrie de la machine agricole », *Bulletin de l'Association québécoise pour le patrimoine industriel*, vol. 15, no 1, printemps 2003 [http:// www.aqpi.qc.ca/machineagricole.pdf, consulté le 29 août 2014].

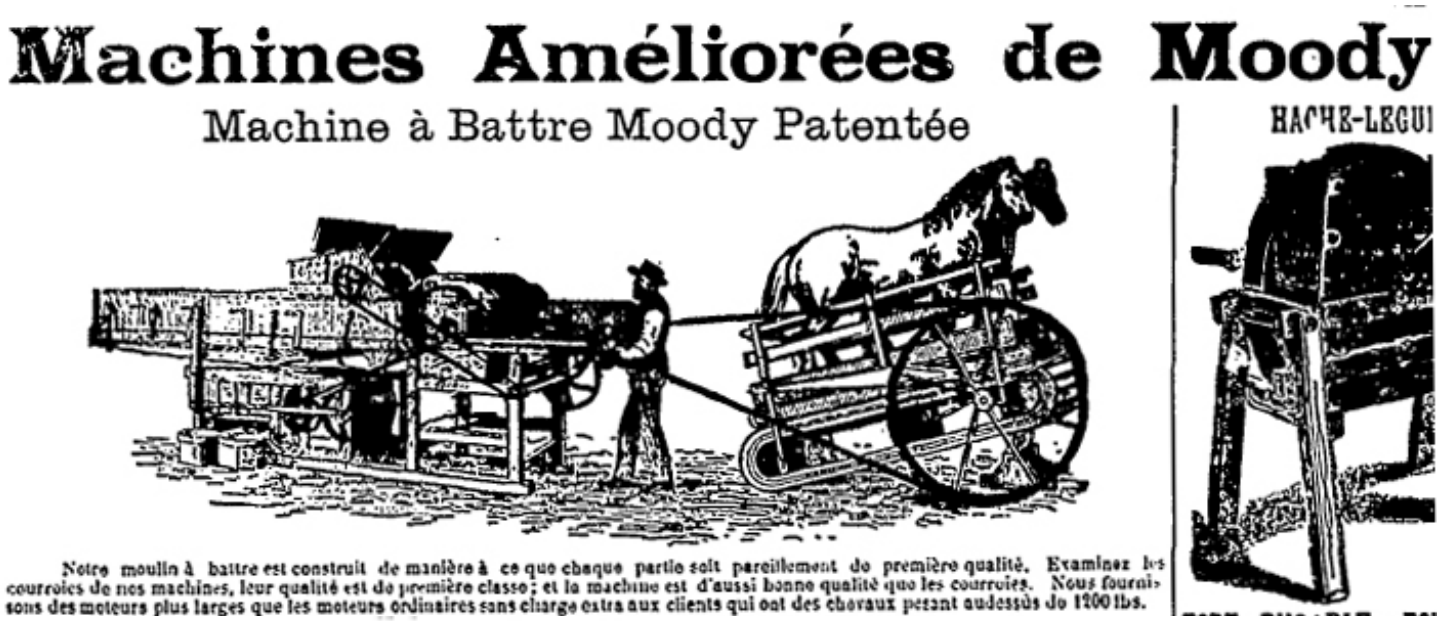

« machine à battre le grain » plutôt que de moulin à battre le grain. En 1852, la compagnie B.P. Paige & Co., située au 83 rue Saint-Paul, à Québec, décrit tout le bénéfice qu'on peut avoir si on acquiert une de leurs machines à battre le grain à deux chevaux, produite dans leur manufacture de Montréal[5]. En 1867, les frères Antoine et Elzéar Rousseau, de Saint-Alexandre, comté de Kamouraska, annoncent leur modèle[6] et, en 1871, on peut lire la publicité d'Olivier Chalifoux, forgeron et fabricant de moulins à battre de Saint-Hyacinthe[7]. Ce ne sont que quelques exemples qu'on trouve dans les journaux à vocation agricole du XIXe siècle. Aussi tôt que dans son numéro du 20 décembre 1844, le *Journal d'agriculture canadien* parle d'une nouvelle machine à battre qui serait supérieure à tout ce qu'on connaît qui a été inventé par un certain Michael Harris.

La réputation de certains fabricants est telle que leurs produits ont été exposés à l'exposition universelle de Paris de 1855. Le Canada est présent et ses représentants ont apporté de nombreux produits canadiens et une des sections concerne le matériel agricole. Parmi les produits exposés, on note les « machines à moissonner et à râcler de Mathieu (sic) Moody », de Terrebonne, la machine à battre de la compagnie B.P. Paige, de Montréal et, enfin, les moulins à battre le grain de Dion et Lepage, de Rimouski[8]. Les fabricants de moulins à battre sont nombreux au Québec au XIXe siècle et chaque région en compte. Ils ne possèdent pas tous de l'envergure des compagnies mentionnées, mais ils contribuent à un essor économique local. Il y en a un à Saint-Narcisse.

François Trudel, de Saint-Narcisse[9]

Le 17 janvier 1842, François Trudel et Antoine Brouillette, deux cultivateurs de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, se rencontrent chez le notaire Ferdinand Filteau, de la même

5 *Le Canadien*, le 24 décembre 1852.
6 *La Gazette des campagnes*, le 2 septembre 1867.
7 *Le Journal d'agriculture*, le 20 décembre 1871.
8 *Le Canada à l'exposition universelle de 1855*, Toronto, « Les presses à vapeur de John Lovell, 1856 ». [http://books.google.ca/books, consulté le 31 août 2014].
9 Pour connaître l'histoire de François Trudel, voir : PARENT, Guy. « François Trudel : l'homme le plus important de Saint-Narcisse au XIXe siècle », *Héritage*, Société de généalogie du Grand Trois-Rivières, hiver 2015, vol. 37, no 4, p. 157-168.

paroisse, pour la signature d'un contrat de mariage. François Trudel, fils de François Trudel et de Marguerite Bigué dite Nobert, va épouser Julie Brouillette, fille d'Antoine Brouillette et de Marguerite Déry. Antoine représente sa fille Julie, mineure, qui est âgée de 17 ans. Le mariage est célébré le lendemain à Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Une clause du contrat stipule que les parents du futur marié donnent à leur fils une terre située au premier rang de la seigneurie de Champlain qui mesure 2 arpents de front sur 25 arpents de profondeur qui se termine au deuxième rang de la seigneurie de Champlain[10]. Ce territoire qui en 1841 fait encore partie de la paroisse de Saint-Stanislas deviendra le centre du territoire de la future paroisse de Saint-Narcisse qui verra son érection canonique en 1851.

Ainsi, à l'âge de 20 ans, François Trudel marque son installation dans le territoire de ce qui deviendra la paroisse de Saint-Narcisse. Le premier enfant du couple Trudel-Brouillette voit le jour le 6 novembre de cette même année ; il est baptisé le lendemain à Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Un industriel

François Trudel exploite sa terre, car il faut nourrir sa famille qui s'agrandit constamment. En 1853, un an avant l'ouverture des registres paroissiaux de Saint-Narcisse, Julie Brouillette a déjà donné naissance à sept enfants qui sont tous vivants : quatre ont été baptisés à Sainte-Geneviève-de-Batiscan et trois à Saint-Stanislas[11].

François possède d'autres talents. Ainsi, à la fin de l'automne 1852, il vend son premier « moulin à battre le grain » à Louis Goulet et Charles Ayotte, deux cultivateurs de Saint-Stanislas. Trente mois plus tard, en juillet 1855, Trudel leur donne quittance d'une somme de 39 livres 7 chelins et 6 deniers[12], montant comprenant en plus du prix de vente du moulin à battre, les intérêts qui sont dus pour le paiement final. Dans cet acte notarié, on qualifie Trudel en ces termes : « *écuier*, juge de paix et industriel »[13].

Trudel a trouvé sa voie. En plus d'être un cultivateur, il construira des moulins à battre le grain. Dans la décennie 1850, des cultivateurs du comté de Champlain possèdent des moulins à battre le grain, mais on ignore s'ils ont été fabriqués par Trudel, car il n'est pas le seul à vendre ce genre d'instrument aratoire dans la région. En 1856, Casimir Trépanier, un voisin de Trudel, vend son moulin à battre le grain à Louis Hénault dit Champagne, un cultivateur qui possède une terre dans le rang des Chutes, à la limite des paroisses Saint-Narcisse et Saint-Stanislas. Trépanier le vend au prix de 57 livres[14]. On ne sait pas si Trépanier avait acheté son moulin à battre de son voisin.

Dans le recensement de 1861, sous la colonne « Valeur au comptant en instruments aratoires ou machines », François Trudel n'est pas le cultivateur qui a déclaré la valeur la plus élevée pour ce produit. Trudel déclare une valeur de 60 $ seulement alors que des cultivateurs de Saint-Narcisse comme Thomas Bergeron annoncent une valeur de 250 $, Alexandre Boisvert et Michel Trudel, chacun 120 $ et Isidore Cossette et Adrien Bonenfant, 100 $. On peut supposer que François Trudel est encore au début de sa carrière de fabricant de moulins à battre le grain et qu'il n'a pas encore un inventaire de ce matériel.

Des concurrents

François Trudel n'est pas le seul manufacturier de moulins à battre le grain à vendre son produit à Saint-Narcisse et dans les paroisses voisines. On peut citer les frères Morissette, de Trois-Rivières, et Charles-Séraphin Rodier, de Montréal.

Au cours de la décennie 1860, Pantaléon Morissette, un mécanicien de Trois-Rivières, fait une dure concurrence à François Trudel en vendant plusieurs moulins à battre le grain à des cultivateurs du comté de Champlain. En septembre 1863, Pantaléon Morissette, « facteur de machines à battre le grain de Trois-Rivières », propriétaire avec son frère Trefflé de la boutique Morissette et frères, vend à Gertrude Trépanier, veuve de François Gauthier, et à George Gauthier, son fils, de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, une machine à battre le grain pour 100 $[15]. En novembre 1865, Morissette vend à quatre cultivateurs de Saint-Prosper, soit Joseph Massicotte fils, Édouard Trottier, Liboire Jacob et Néré Jacob, un moulin à battre à deux chevaux pour une somme de 200 $[16]. Quinze jours avant, le marchand de Trois-Rivières signait une obligation de 100 $ pour une balance de paiement d'un moulin à battre à Dolphis Trudel et François-Xavier Massicotte, de Sainte-Geneviève-de-Batiscan[17]. Un an plus tard, Morissette vend un instrument du même type à Pierre Ayotte, de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, pour 200 $[18]. En décembre de la même année, ce sont les frères Narcisse et Pierre Houde, de Saint-Prosper, qui achètent de Morissette un moulin à battre à deux chevaux. Cette fois-ci, le prix demandé est de 38 louis[19].

Avant que Trudel s'accapare de la plus grande part du marché des moulins à battre le grain à deux chevaux, un autre fabricant tente de faire sa place dans ce commerce : il s'agit de Charles-Séraphin Rodier, de Montréal. En 1858, Thomas Bergeron et son fils Joseph, tous deux cultivateurs de Saint-Narcisse, achètent conjointement cet instrument de Rodier pour un prix de 60 livres[20]. Le père possède une terre

10 BAnQ Québec. Minutier de Ferdinand Filteau, le 17 janvier 1842.
11 BAnQ Québec. Minutier de Louis Guillet fils, le 30 novembre 1852. On fait référence à ce contrat, mais il est absent du minutier.
12 Dans la seconde moitié des années 1850, le système monétaire canadien adopte la piastre comme devise officielle. Le changement se fait lentement. Dans la vie de tous les jours, les transactions se paient en piastres, mais, pendant encore plus de 20 ans, on continue à utiliser la livre ou le louis. La livre ou le louis vaut 4 piastres.
13 BAnQ Québec. Minutier de Louis Guillet fils, le 16 juillet 1855.
14 BAnQ Québec. Minutier de Ferdinand Filteau, le 4 octobre 1856.
15 BAnQ Québec. Minutier de Robert Trudel, le 7 septembre 1863
16 BAnQ Québec. Minutier de Robert Trudel, le 15 novembre 1865.
17 BAnQ Québec. Minutier de Robert Trudel, le 30 octobre 1865.
18 BAnQ Québec. Minutier de Robert Trudel, le 6 octobre 1866.
19 BAnQ Québec. Minutier de Robert Trudel, le 11 décembre 1866.
20 BAnQ Québec. Minutier de Ferdinand Filteau, le 9 octobre 1858.

au rang Saint-Pierre et celle de son fils est située au troisième rang. Six ans plus tard, Rodier vend un moulin à battre, au prix de 66 louis, à un autre cultivateur de Saint-Narcisse, Léon Dessureau, qui demeure au deuxième rang[21]. La compagnie de Rodier a pignon sur rue à Montréal, rue Saint-Pierre[22]. Il faut noter que le prix demandé par Rodier est nettement plus élevé que ceux qu'exigent Trudel ou les frères Morissette.

D'autres contrats de vente de moulins à battre ou de machines à battre le grain émaillent les minutiers des notaires du comté de Champlain à la fin des années 1850 et dans la décennie 1860. Il existe aussi des machines à battre le grain à un cheval qui se vendent moins cher que le moulin à battre à deux chevaux de Trudel. Voici quelques cas : en 1859, Louis Bronsard, cultivateur de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, vend la moitié d'un moulin à battre le grain à Cyrille Bigué dit Nobert, de la même paroisse, pour une somme de 100 $[23]; en 1861, Alexis Veillette, cultivateur de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, vend une machine à battre le grain à Isaïe Trudel, cultivateur de Saint-Narcisse, pour une somme de 11 louis[24]. En septembre 1863, François Thibeau fils, cultivateur de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, vend à Firmin Marchand, marchand et cultivateur de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, la moitié d'un moulin à battre le grain à un cheval pour 45 $, Thibeau avait acheté cet instrument d'Hubert-Joachim Dessureau[25]. En 1864, Firmin Thiffault, cultivateur de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, vend à Hubert-Joachim Dessureau, aussi cultivateur de la même paroisse, la moitié d'un moulin à battre le grain à deux chevaux pour une somme de 16 louis[26].

L'achat d'un moulin à battre le grain est une dépense importante pour un cultivateur et on comprend que deux cultivateurs partagent le coût d'une telle machine. D'ailleurs, le recensement agricole de Saint-Narcisse de 1871 en donne un bel exemple. On y indique que 17 cultivateurs sont propriétaires d'une moitié d'un moulin à battre le grain.

François Trudel accapare le marché

Au cours de la décennie 1860, la réputation des machines à battre le grain à deux chevaux de François Trudel rivalise avec l'offre de ses concurrents et il devient un des importants fournisseurs de cet instrument aratoire dans le comté de Champlain.

Narcisse Houde constitue un bel exemple du début de la popularité du produit vendu par Trudel. En 1866, avec son frère Pierre, il avait acheté un moulin à battre des frères Morissette. Deux ans après son achat avec son frère, Houde a pu constater qu'il s'agit d'un instrument aratoire fort utile. Il décide d'en acquérir un pour lui-même. Cette fois-ci, il délaisse les frères Morissette et choisit de faire confiance à l'industriel de Saint-Narcisse. Le 7 décembre 1868, Houde cède à Trudel une terre qu'il possède au premier rang de Saint-Narcisse qui mesure 2½ arpents de front sur 25 arpents de profondeur, vers le deuxième rang. En échange de cette terre, Houde devient propriétaire d'une « machine à battre le grain menée par deux chevaux ». La valeur de cet échange s'élève à 50 louis ou 200 $[27].

Au mois de juillet de cette même année, Trudel avait vendu un moulin à battre le grain à deux chevaux à Edouard Dessureau, cultivateur au deuxième rang de Saint-Narcisse. Cette transaction illustre un des modes de paiement exigé par Trudel. Dans ce cas-ci, il vend l'instrument 184 $. Dessureau devra s'acquitter de cette somme de la façon suivante : 46 $ avant avril prochain, sans intérêt, et la même somme pour les trois prochaines années à la même période, aussi sans intérêt[28]. Dessureau s'acquitte rapidement de sa dette, car Trudel lui donne quittance le 30 juin 1870[29].

La réputation de François Trudel comme fabricant de moulins à battre le grain à deux chevaux déborde les limites de la paroisse. En effet, dans son édition du 22 septembre 1868, on lit dans le *Journal des Trois-Rivières* l'encart suivant qui lui fait une belle publicité :

> « *Monsieur François Trudel de St-Narcisse a maintenant six beaux moulins à battre le grain, à vendre. On sait qu'ils ont l'avantage de ne pas fatiguer les chevaux autant que les autres.* »

En 1869, Léger Trépanier, cultivateur Saint-Narcisse acquiert de François Trudel, « *écuier* et facteur de machine à battre le grain », cet instrument aratoire pour lequel il doit une balance de 21 livres 13 chelins et 9 deniers dont il s'acquittera en deux versements, sans intérêt : le premier en mars prochain, et le second en mars 1871[30].

La manufacture de Saint-Narcisse atteint son apogée au cours de la décennie 1870. Les commandes se multiplient. Trudel a besoin d'argent comptant pour acheter le matériel nécessaire pour le fonctionnement de sa petite compagnie. Au mois d'août 1871, il se résigne à emprunter la somme de 300 $ à Isaïe Carignan, de Champlain. Cette obligation porte intérêt à 8 % et sera échue le 1er avril 1873[31]. Trudel laisse traîner les choses et il n'obtiendra quittance de cet emprunt que le 9 août 1880[32].

Par la suite débute une série de contrats notariés impliquant la vente de moulins à battre le grain à deux chevaux à des cultivateurs de Saint-Narcisse et des environs. Les acheteurs

21 BAnQ Québec. Minutier de Ferdinand Filteau, le 24 novembre 1864.
22 BAnQ Québec. Annuaire Lowell 1863-1864. [http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/lovell/?language_id=3, consulté le 2 septembre 2014], « Rodier, Charles S. thrashing machine factory, saw mill, and agricultural implements, St. Peter near St. Joseph st., house 153, St. Joseph st ».
23 BAnQ Québec. Minutier de Ferdinand Filteau, le 14 février 1859.
24 BAnQ Québec. Minutier de Robert Trudel, le 24 décembre 1861.
25 BAnQ Québec. Minutier de Robert Trudel, le 28 septembre 1863.
26 BAnQ Québec. Minutier de Robert Trudel, le 15 février 1864.
27 BAnQ Québec. Minutier de Robert Trudel, le 7 décembre 1868.
28 BAnQ Québec. Minutier de Ferdinand Filteau, le 27 juillet 1868.
29 BAnQ Québec. Minutier d'Antoine-Joseph Lacoursière, le 30 juin 1870.
30 BAnQ Québec. Minutier de Ferdinand Filteau, le 7 octobre 1869.
31 BAnQ Québec. Minutier de Robert Trudel, le 11 août 1871.
32 BAnQ Québec. Minutier de Robert Trudel, le 9 août 1880.

déboursent en moyenne la somme de 200 $ pour un moulin à battre de Trudel.

Les moulins à battre le grain en 1871

En 1871, les frères Pantaléon et Trefflé Morissette habitent dans le quartier Saint-Philippe, à Trois-Rivières. L'acte de mariage de Pantaléon Morissette a été enregistré à Trois-Rivières le 15 janvier 1864. On peut lire : « *[...] Pantaléon Morissette, mécanicien, fils majeur de feu Edouard Morissette, ferblantier, et de Julie Bellerose, de cette paroisse et Marie-Victorine Longval, fille majeure de Félix Longval, de Sainte-Flore, et d'Angélique Fortin [...]* ». Un des témoins est Trefflé Morissette, frère de l'époux.

Au recensement de 1871, ils déclarent posséder une boutique de moulins à battre, sous le nom de Morissette et frères, qui est située dans le quartier Saint-Philippe. Quelques chiffres illustrent l'importance de cette d'entreprise : Capital fixe de 500 $, capital flottant de 500 $, en activité 12 mois par année avec trois employés et des salaires payés de 1 200 $. Regardons maintenant les chiffres de la manufacture de moulins à battre de François Trudel, en 1871 : Capital fixe de 1 200 $, capital flottant de 500 $, en activité 4 mois par année avec quatre employés et des salaires payés de 500 $. Trudel déclare avoir fabriqué 10 moulins à battre pour une valeur de 2 000 $, ce qui correspond au prix unitaire moyen de 200 $ qu'on a vu dans les contrats notariés. À la lumière de ces chiffres, on peut conclure que la performance de la manufacture de Trudel n'a rien à envier à celle des frères Morissette qui est à pied d'œuvre l'année durant.

Pour montrer la popularité de cet instrument aratoire, en 1871, à Saint-Narcisse, les données du recensement indiquent que 11 cultivateurs possèdent un moulin à battre et 17 déclarent en avoir la propriété de la moitié. À Saint-Stanislas, on dénombre 43 cultivateurs propriétaire de cet instrument aratoire et aucun n'en partage la propriété.
Les frères Morissette vont connaître des difficultés et, en 1875, ils déclarent faillite. On peut lire dans l'édition du samedi 29 janvier 1876 de *La Gazette de Qué*bec, l'avis suivant[33]:

> *« ACTE DE FAILLITE DE 1875*
> *Dans l'affaire de Morissette et frère, faillis.*
> *Je, soussigné, Jean Baptiste Onésime Dumont, syndic officiel, de la cité des Trois-Rivières, ai été nommé syndic en cette affaire. Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations devant moi, au No. 21, rue Alexandre, Trois-Rivières, dans le cours d'un mois.*
> *J. B. O. DUMONT, syndic*
> *Trois-Rivières, 26 janvier 1876 »*

La prospérité de Trudel

Le 23 juillet 1872, Louis Vézina et Philippe Toupin, cultivateurs de Champlain, achètent de François Trudel, un « moulin à deux chevaux pour battre le grain » pour le prix de 52 louis et 10 chelins, soit 210 $. Au cours des années 1870, Trudel change sa façon de faire payer ses clients. Dorénavant, les sommes dues après le premier versement porteront intérêt. Ainsi, Vézina et Toupin s'engagent à payer leur achat en quatre versements égaux dont le premier est dû en mars prochain. Par la suite, un intérêt de 6 % sera ajouté aux versements subséquents[34]. Un mois plus tard, Trudel vend deux moulins à battre. Le premier est acheté par Firmin Thiffault, de Saint-Stanislas, et le second par Cyrille Lefebvre, de Saint-Prosper. La façon de payer de ces deux machines est identique à celle qu'ont acceptée Vézina et Toupin[35]. Thiffault connaît des difficultés à rencontrer son obligation et ne recevra quittance qu'en 1879[37].

Au début de septembre, Trudel vend deux autres moulins à battre à des cultivateurs de Saint-Stanislas : Michel Asselin et Elzéar Tessier. Tessier bénéficie d'un financement sans intérêt. Il paie le moulin de 200 piastres en quatre paiements égaux de 50 $ dont le premier est dû le 1er mai prochain, sans intérêt, et les suivants à la même date au cours des trois prochaines années, toujours sans intérêt[38]. Trudel devra attendre près de 11 ans avant de donner quittance à Tessier au mois de juin 1883[39]. Asselin ne jouit pas de cette clause. Il verse un montant lors de la signature du contrat et il reste une balance de 160 $ à payer. Asselin s'engage à le faire en trois versements égaux dont le premier est dû le 1er mars 1874, qui porte un intérêt de 6 %[40]. Asselin ne laisse pas traîner les choses, car Trudel lui signe une quittance de son obligation 15 mois plus tard[41]. Enfin, à la fin de ce mois, Hubert Déry, de Saint-Narcisse, signe une obligation de 52 louis et 10 chelins pour une même machine[42].

En 1873, Trudel vend au moins quatre moulins à battre et les conditions de paiement changent en cours d'année. Le 23 mars, Édouard Lefebvre, de Saint-Prosper, et le 11 avril, Jean Pronovost, de Saint-Tite, achètent un moulin à battre aux conditions de paiement de 1872. Lefebvre a trois ans pour s'acquitter d'une balance de paiement de 150,50 $ et Pronovost, quatre ans pour une obligation de 50 louis ou 200 $[43] [44]. Par la suite, Trudel change les conditions de paiement des acheteurs. Le 17 août, quand Félix Paré, de Sainte-Anne-de-

33 BAnQ Québec. Collections.banq.qc.ca:81/jrn03/goq/src/1876/01/29/116644_1876-01-29.pdf , consulté le 30 novembre 2014.
34 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 23 juillet 1872.
35 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 28 août 1872 a.
36 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 28 août 1872 b.
37 BAnQ Québec. Minutier de Robert Trudel, le 8 mai 1879.
38 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 1er septembre 1872.
39 BAnQ Québec. Minutier d'Antoine-Joseph Lacoursière, le 29 juin 1883.
40 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 7 septembre 1872.
41 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 9 décembre 1873.
42 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 27 septembre 1872.
43 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 23 mars 1873.
44 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 11 avril 1873.

la-Pérade, reconnaît avoir une obligation de 220 $ pour l'acquisition d'un moulin à battre à deux chevaux, il s'engage à s'en acquitter en quatre versements égaux dont le premier est dû le 1er mars 1874 et les trois suivants, à la même date à chaque année suivante avec un intérêt de 8 % qui sera appliqué sur chacun de ces paiements[45]. Paré paiera de l'intérêt, car Trudel ne lui donne la quittance de son obligation qu'en 1882[46]. Le 1er octobre, Marie Pronovost et son fils Pierre Cossette sont soumis au même taux d'intérêt pour le prix de 210 $ pour un même achat[47]. Pierre Cossette et sa mère devancent leur échéancier et obtiennent quittance de cette obligation au mois de mai 1876[48].

L'activité économique de Trudel est encore plus importante en 1874. Les acheteurs sont nombreux. Au mois de septembre, il vend cinq machines à battre le grain à deux chevaux. Le 5 septembre, George Lépine, de Sainte-Anne-de-la-Pérade, signe une obligation de 82,50 $ pour balance de paiement pour l'achat de cet instrument aratoire dont il s'acquittera en trois versements, sans intérêt si l'échéancier est respecté, sinon, le créancier exige un intérêt de 8 %[49]. Trois jours plus tard, les frères Théophile et Joseph Tousignant, cultivateurs de Saint-Narcisse, signent une obligation de 200 $ pour l'achat « d'une machine à deux chevaux pour battre le grain », chez Trudel. Ils paieront cette somme en quatre versements égaux de 50 $, le premier dû dans le courant du mois de mars prochain et les trois autres versements à la même période pour les trois années qui suivent; les trois derniers versements avec intérêt à 6 %[50]. Les conditions de financement sont revenues avec un intérêt de 6 % après une courte période à 8 %. Les frères Tousignant sont incapables de rembourser dans les délais prévus et ils n'obtiendront quittance qu'en 1880[51].

Le 24 septembre, c'est au tour de Trefflé Delisle, de Saint-Tite, de faire un tel achat au prix de 213 $[52] et le 26 septembre, Samuel Thiffault, de Saint-Stanislas, fait de même, mais au prix de 200 $. Les conditions de paiement de Thiffault sont les suivantes: quatre versements égaux de 50 $, le premier dû dans le courant du mois de mars prochain et les trois autres versements à la même période pour les trois années qui suivent; les trois derniers versements avec intérêt à 6 %. Si Thiffault décide de s'acquitter de sa dette en cinq versements au lieu de quatre, il paiera un intérêt de 8 % sur la somme restante[53]. Delisle et Thiffault respectent leurs engagements et obtiennent quittance de leurs obligations en 1878, Delisle le 13 mai[54] et Thiffault, le 10 octobre[55].

L'activité de Trudel se poursuit en octobre et les ventes sont faites aux mêmes conditions qu'en septembre. Le 10 octobre, Trudel vend un moulin à battre à François-Xavier Cinq-Mars et Pierre-Paul St-Arnaud, de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, pour 200 $[56] qui reçoivent quittance de leur obligation en 1879[57] et, le 21 octobre, ses clients sont deux cultivateurs de Saint-Narcisse, Pierre Veillette et Élie Grandmont, qui débourseront la somme de 210 $ pour leur acquisition[58]. Veillette et Grandmont ne veulent pas payer d'intérêt et ils paient rapidement leur achat, car Trudel leur donne quittance un an plus tard[59].

L'année 1875 n'est pas différente des précédentes. Trudel continue à vendre sa production. Le 1er août, Hubert Desaulniers, cultivateur de Saint-Tite, reconnaît avoir une obligation de 200 $ envers François Trudel, « mécanicien de Saint-Narcisse », pour l'achat d'une machine à deux chevaux pour battre le grain. Le financement des obligations dues à Trudel pour ce type d'achat change en 1875. Maintenant, les paiements se feront en quatre versements égaux et le premier est dû le 1er novembre prochain et les trois autres versements à la même période pour les trois années qui suivent sans intérêt. Si l'échéancier est dépassé, l'acheteur paiera un intérêt de 8 %[60]. Le 8 septembre, Narcisse Perron, cultivateur de Saint-Stanislas[61], et le 25 septembre, Jean Vandal, cultivateur de Saint-Tite, achètent cet instrument aratoire à ces conditions[62].

Le *Journal des Trois-Rivières*, dans son édition du 15 mars 1875, signale une fois de plus le travail effectué par Trudel. On peut lire :

> « *On y remarque plusieurs assez bons pouvoirs d'eau. Il y a une manufacture de moulins à battre appartenant à Monsieur Frs Trudel. Le sol, dans cette paroisse (Saint-Narcisse), est généralement bon, bien qu'accidenté par les Laurentides en certains endroits. Il y a encore beaucoup de terres à coloniser dans cette paroisse.* »

Trudel prend les moyens afin que ses clients parviennent à honorer leurs dettes. Le cas de Jean Pronovost, cultivateur de Saint-Tite, en est un exemple. Pronovost a acheté un moulin à battre au mois d'avril 1873 et il connaît des difficultés pour effectuer les paiements aux échéances prévues. Ainsi, le 7 septembre 1876, Trudel lui donne quittance de son obligation[63] et le même jour, refinance cette transaction.

45 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 17 août 1873.
46 BAnQ Québec. Minutier de Robert Trudel, le 9 janvier 1882.
47 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 1er octobre 1873.
48 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 17 mai 1876.
49 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 5 septembre 1874.
50 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 8 septembre 1874.
51 BAnQ Québec. Minutier de Robert Trudel, le 8 mai 1880.
52 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 24 septembre 1874.
53 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 26 septembre 1874.
54 BAnQ Québec. Minutier de David-Tancrède Trudel, le 13 mai 1878.
55 BAnQ Québec. Minutier de Robert Trudel, le 10 octobre 1878.
56 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 10 octobre 1874.
57 BAnQ Québec. Minutier de Robert Trudel, le 15 septembre 1879.
58 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 21 octobre 1874.
59 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 23 septembre 1875.
60 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 1er août 1875.
61 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 8 septembre 1875.
62 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 25 septembre 1875.
63 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 7 septembre 1876 a.

Pronovost s'engage alors à payer le solde du 200 $ dû à raison de 100 $ à la première demande de Trudel, 50 $ dans un an et les 50 $ restants dans deux ans avec intérêt de 10 %[64]. Les conditions sont plus difficiles avec un taux d'intérêt aussi élevé, mais il s'agit d'un cas exceptionnel, car, une semaine plus tard, quand Trudel vend le produit de sa manufacture au prix de 200 $ à Adolphe de Langis, de Saint-Tite, il est revenu au mode de paiement en quatre versements, sans intérêt[65].

Une catastrophe frappe Trudel quand un incendie détruit sa manufacture en 1878[66]. Il faut attendre plus d'un an avant qu'il réalise une nouvelle vente. Les affaires reprennent.

Le 15 septembre 1879, Antoine Vézina, cultivateur de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, signe une obligation de 198 $ envers François Trudel, pour une machine à battre le grain mue par deux chevaux. Vézina s'engage à payer son acquisition en quatre versements dont les trois premiers seront de 50 $ et le dernier de 48 $. Le premier versement est dû le 1er mars 1880 et les trois autres, à la même date, à chaque année suivante, sans intérêt. Toute somme dépassant le dernier terme de paiement portera intérêt à 8 %[67]. Vézina respecte son engagement et Trudel lui donnera quittance à la fin de 1883[68]. En décembre 1880, Louis Déry fils, cultivateur de Saint-Stanislas, signe une obligation de 215 $ à François Trudel, pour une machine à battre le grain à deux chevaux. Les paiements se feront en quatre versements égaux de 53,75 $ dont le premier est dû le 31 mars 1882. Si l'échéance n'est pas respectée, le montant dû portera un intérêt de 8 %[69].

Au début de la décennie 1880, Trudel augmente le prix de vente de son moulin à battre le grain à deux chevaux. En septembre 1882, Trudel demande une somme de 250 $ à Hercule Nobert et François Hamelin, fils de Pierre, de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, pour l'achat d'une machine à battre le grain mue par deux chevaux[70]. En 1884, le notaire Robert Trudel rédige une obligation de 250 $ de Pierre Brouillette, fils de Pierre, cultivateur de Saint-Narcisse, à François Trudel, agriculteur et mécanicien de Saint-Narcisse, pour l'achat d'une machine à battre[71]. Trudel donnera quittance à Brouillette près de huit ans plus tard, à l'été 1892[72].

La popularité des produits manufacturés par Trudel dépasse les limites des paroisses voisines de Saint-Narcisse et des intérêt tant et si bien qu'il fait affaire avec le notaire Wilbrod Moussette, de Saint-Tite. Le 18 septembre 1880, le notaire Moussette rédige deux obligations pour l'achat de moulins à battre. Tout d'abord, Pierre Nault, de Saint-Tite, signe une obligation de 230 $ pour acquérir un moulin à battre fabriqué par Trudel aux conditions suivantes : payer en quatre versements de 57,50 $ dont le premier est dû le 31 mars prochain et les trois autres aux trois années suivantes à la même date, sans intérêt. Si l'échéance n'est pas respectée, un intérêt de 8 % sera chargé sur le montant dû[73]. Deux ans plus tard, la dette est effacée[74]. Puis, François-Xavier Trudel, de Sainte-Thècle, signe un contrat en tout point semblable à celui de Nault[75]. Le cultivateur de Sainte-Thècle s'est acquitté de sa dette et reçoit quittance le 28 septembre 1886[76]. En 1882, Silva alias Dasilva Baillargeon et Louis Desaulniers, cultivateurs de Saint-Tite, signent une obligation semblable à la seule différence que le prix de vente est dorénavant de 250 $[77]. En 1884, l'acheteur se nomme Luce Mercier, veuve de François Pagé, cultivateur de Saint-Tite[78] et, en 1886, un autre cultivateur de Saint-Tite, Joseph Trottier[79]. Ce dernier obtient quittance de son obligation en 1892[80].

La succession de François Trudel

Dans les dernières années de la décennie 1880, la santé de François Trudel décline et il ralentit ses activités. À l'automne 1889 – il est maintenant âgé de 69 ans – il fait rédiger son testament. Dans les premières lignes de cet acte notarié, on précise que sa santé n'est pas reluisante, il est « *malade de corps* ». Il lègue à son fils Jean-Narcisse, mécanicien, tout ce qui concerne la manufacture de moulins à battre soit un emplacement au premier rang qui fait partie du lot numéro 288 sur le cadastre de la paroisse qui mesure 72 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, sur lequel sont construites une maison et une allonge de bois et un terrain de 60 pieds de largeur sur 160 pieds de profondeur, qui fait aussi partie du lot numéro 288, avec la boutique, les outils et les appareils. Jean-Narcisse s'engage à régler les parts d'héritage de ses frères et de ses sœurs[81].

Trudel se rétablit, mais il ne vend plus de moulins à battre le grain à deux chevaux. Il signe encore quelques contrats notariés au cours de la décennie 1890, principalement des quittances à des cultivateurs qui avaient acheté son moulin à battre.

64 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 7 septembre 1876 b.
65 BAnQ Québec. Minutier de Moïse Héroux, le 16 septembre 1876.
66 TRUDEL, Marcel. *Saint-Narcisse-de-Champlain, au pays de la Batiscan*, Saint-Narcisse, municipalité de Saint-Narcisse, 2001, p. 62.
67 BAnQ Québec. Minutier de Robert Trudel, le 15 septembre 1879.
68 BAnQ Québec. Minutier de David-Tancrède Trudel, 12 novembre 1883.
69 BAnQ Québec. Minutier d'Antoine-Joseph Lacoursière, le 19 décembre 1880.
70 BAnQ Québec. Minutier de David-Tancrède Trudel, le 23 septembre 1882.
71 BAnQ Québec. Minutier de Robert Trudel, le 27 octobre 1884.
72 BAnQ Québec. Minutier de David-Tancrède Trudel, le 22 juillet 1892.
73 BAnQ Québec. Minutier de David-Tancrède Trudel, le 22 juillet 1892.
74 BAnQ Québec. Minutier de David-Tancrède Trudel, le 28 octobre 1882.
75 BAnQ Québec. Minutier de Wilbrod Moussette, le 18 septembre 1880.
76 BAnQ Québec. Minutier de Wilbrod Moussette, le 28 septembre 1886.
77 BAnQ Québec. Minutier de Wilbrod Moussette, le 26 septembre 1882.
78 BAnQ Québec. Minutier de Wilbrod Moussette, le 16 septembre 1884.
79 BAnQ Québec. Minutier de Wilbrod Moussette, le 28 septembre 1886.
80 BAnQ Québec. Minutier de David-Tancrède Trudel, le 18 novembre 1892.
81 BAnQ Québec. Minutier de David-Tancrède Trudel, le 11 octobre 1889.

Conclusion

Trudel meurt le 6 mars 1895 et est inhumé le 11, à Saint-Narcisse. Il fut un homme fort important dans sa paroisse tant par son rôle politique que par son apport économique[82]. Les actes notariés signalant la vente d'un moulin à battre le grain à deux chevaux de François Trudel ne donnent qu'un aperçu de l'importance du commerce de ce manufacturier. J'ai trouvé 32 obligations dans lesquelles Trudel vend un de ses moulins et, on peut présumer, qu'il en a vendu un plus grand nombre, mais que tous les acheteurs n'ont pas signé une obligation envers le fabricant de Saint-Narcisse. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire le contrat notarié passé entre les frères Aimé et Narcisse Trudel, fils de François, dans lequel les deux frères s'entendent sur le partage de l'héritage de leur père. Ce contrat énumère une liste importante de billets dus à Trudel par des cultivateurs de la région et la somme totale des créances dues à François Trudel se monte à 5 541,46 $[83].

La manufacture de moulins à battre de Saint-Narcisse, un temps si prospère, ne survivra pas à son fondateur face à la réalité du monde industriel moderne.

82 PARENT, Guy. « François Trudel : l'homme le plus important de Saint-Narcisse au XIXe siècle », *Op. cit.*
83 BAnQ Québec. Minutier de Louis Deshaies, le 23 mars 1895.

Illustration 1 : La joie de Noël. Wikimedia Commons

Si l'arbre de Noël m'était conté...

Quelque 2000 ans av. J.-C., l'épicéa, arbre désigné comme l'arbre de l'enfantement, était à l'honneur le jour du 24 décembre, puisqu'on considérait ce jour comme la renaissance du soleil. Des rites païens associés à cette fête ont eu cours jusqu'en 354, année où l'Église désigne le 25 décembre comme le jour de la naissance du Christ. Afin de rivaliser avec la fête païenne, ce jour devient l'occasion de célébrations partout où l'Église avait ses adeptes.

En Allemagne, au VIIe siècle, le moine évangélisateur saint Boniface tente de convaincre les druides que le chêne n'est pas un arbre sacré, contrairement à leur croyance. Pour démontrer ses dires, il fait abattre un chêne, lequel, en tombant, écrase tout sur son passage sauf un jeune sapin. Il n'en fallait pas plus pour qu'une légende naisse, et que le sapin devienne l'arbre de l'Enfant-Jésus. Depuis, on plante en Allemagne de jeunes sapins pour célébrer la naissance du Christ.

Au fil des siècles, l'arbre dit de *Noël* se transforme. On le garnit de pommes rouges, de confiseries et de petits gâteaux. Au XIVe siècle, on orne sa cime d'une étoile en symbole de l'étoile de Bethléem. Mais ce sont les protestants, en 1560, qui développent la tradition du sapin de Noël pour se démarquer des catholiques. Apparaissent ainsi les premiers sapins illuminés de coquilles de noix remplies d'huile à la surface desquelles flottaient des mèches ou des chandelles nouées autour des branches.

On raconte que l'épouse de Louis XV, roi de France, était polonaise d'origine germanique. Elle aurait installé un sapin de Noël au château de Versailles, créant ainsi une tradition dans le royaume. Cette tradition se généralisa après la guerre de 1870 dans tout le pays grâce aux immigrés d'Alsace-Lorraine qui firent largement connaître la tradition de l'arbre de Noël aux Français. C'est à cette période que le pays entier adopta cette tradition.

Si le XIXe siècle voit se répandre les sapins de Noël en Europe, chez nous, au Québec, le premier arbre de Noël décoré l'a été à Sorel en 1781 par le général Von Reidesel. Nous étions ainsi en avance d'un siècle sur la plupart des gens d'Angleterre et de France.

La tradition de l'arbre de Noël est bien installée chez nous. Certains optent pour un arbre naturel, au parfum chargé de souvenirs, d'autres préfèrent la version artificielle. Mais dans la majorité des foyers, à l'approche des Fêtes, on décore un arbre de Noël. Encore aujourd'hui, il symbolise le renouveau de la vie, car le sapin persiste et garde sa verdure même au temps froid de l'hiver.

Je me raconte

UN GRAND DÉMÉNAGEMENT

Marcel Dupont (2400)

Qui n'a pas vécu au moins un déménagement dans sa vie? Certains diront que c'est quelque chose de banal et que pour d'autres, c'est parfois une activité annuelle. J'ai vécu plusieurs fois cette expérience dans ma vie, mais celle qui m'a marqué le plus dans mon jeune âge, c'est le déménagement de la ferme familiale.

Illustration 1 : Un déménagement dans les années 1920. Autochrome, auteur inconnu. Archives privées

Je n'avais que 13 ans à l'époque (1944) et nous vivions à la compagne. Les véhicules motorisés étaient rares sur les routes dans ces années-là. Notre ferme comptait plusieurs côtes qui compliquaient grandement le travail de la terre. Mon père pestait constamment contre cette situation et avait cherché avec constance un endroit où la culture des champs serait moins pénible. Il avait enfin trouvé la perle rare à environ 10 kilomètres de chez nous.

Après avoir réglé les formalités des contrats d'achat et de vente, car il fallait non seulement acheter, mais aussi vendre notre propriété. Tout étant réglé, il restait le grand déménagement de tout ce que contient une ferme. Et croyez-moi, ce n'est pas le petit déménagement d'un loyer de ville. Il faut tout emporter à partir des instruments servant à la culture jusqu'aux animaux. Et cela sans compter l'essentiel, tout ce que contenait la maison qui abritait 8 personnes.

Qu'on ne s'imagine pas voir arriver un immense camion semi-remorque qui recueillerait tout dans son sein! Oubliez cela. Ce sont les grandes voitures servant à transporter le foin qui sont utilisées. Et il faut faire plusieurs voyages, ce qui prend du temps. Les voitures à traction animale ne franchissent pas 10 kilomètres à la vitesse que nous connaissons en 2016. Et les voitures sont chargées le plus possible : voitures d'hiver, instruments aratoires de toutes sortes... Le ménage de la maison prend sa large part évidemment.

Mais c'est le problème des animaux qui complique les choses. Un camion se charge des poules, des porcs, mais il reste les vaches. Il leur faut un voyage à elles seules. Là, il y a un autre problème. Le camion arrive vers 9 heures du matin. Les vaches ont passé par l'étape de la traite à partir de 5 heures du matin. Ensuite, elles se rendent à leur pâturage au bout de la ferme. C'est la routine habituelle que nous avions suivie ne sachant pas exactement quel jour le camion viendrait les récupérer. Nous n'avions pas le téléphone. Or les vaches ont leurs habitudes et il n'est pas facile de leur faire changer. Elles se sont rendues loin et selon le rite quotidien, elles ne reviendront que le soir. Elles ne veulent absolument pas quitter leur pâturage. Avec ma sœur et notre chien, nous luttons désespérément pour ramener le troupeau à l'étable. Le travail a été long, mais nous avons fini par réussir et finalement les vaches ont été chargées dans le camion qui les a conduites à leur nouvelle destination.

Pendant ce temps, d'autres membres de la famille finissaient de tout vider la maison et les bâtiments pendant que d'autres s'occupaient d'installer tout ce matériel dans nos nouvelles installations. Pour notre part, c'est la bicyclette qui nous a servi de véhicule. Encore là, parcourir 10 kilomètres en vélo aujourd'hui sur une piste cyclable asphaltée, c'est facile, mais sur des chemins de gravier, c'est une autre histoire. Mon grand frère et moi avions déjà fait le trajet en vélo aller-retour quelques jours auparavant pour explorer les lieux et en même temps observer le déroulement d'un grand encan sur la ferme par le précédent propriétaire. Finalement, tout est entré dans l'ordre et nous avons pris possession de notre nouvelle grande demeure avec tous les avantages que nous n'avions pas auparavant : électricité, téléphone, eau courante, route asphaltée et une plus grande terre et pas une seule côte. Mon père en était très heureux. Il restait bien une mini côte, c'était la voie ferrée qui est quand même assez élevée dans la région. Quand les voisins parlaient de cette « côte » comme d'un obstacle difficile à franchir, cela nous amusait. Ils ne savaient pas ce qu'étaient de « vraies » côtes...

Voilà une expérience qui ne s'oublie pas même après toutes ces années.

Nos commanditaires sont importants pour nous, qu'ils soient ici remerciés !

metro PLUS Fournier

(819) 376-3028
metro.ca

Le supermarché de la ville

Ouvert tous les jours de 8h à 22h - Livraison

850, boul. Thibeau, secteur Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières

Pierre Duhamel

Notaire et conseiller juridique

Membre 2069

55A, rue Fusey
Trois-Rivières, Qc
G8T 2T8

Tél. 819.378.3386
Fax 819.378.4637
pduhamel@notarius.net

Visite à domicile possible

LIBRAIRIE POIRIER 819-379-8980

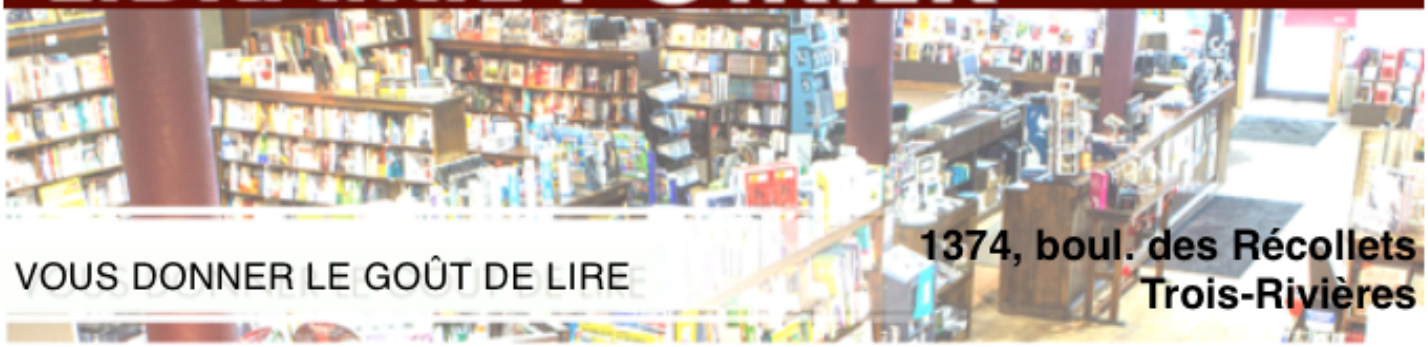

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE
GESTION DE PATRIMOINE

BEAULIEU DESSUREAULT | GROUPE CONSEIL

Portrait généalogique

LES ANCÊTRES DE JEAN J. CRÊTE

Première partie

Georges Crête (0187)

Nous débutons, dans ce numéro, la première partie du portrait des ancêtres de Jean J. Crête, le roi de la Mauricie. Rédigé par son neveu Georges Crête, ce texte nous raconte l'histoire de la famille Crête à travers neuf générations, soit de l'ancêtre Jean Creste à Jean J. Crête. La neuvième génération, celle de Jean J. Crête, a fait l'objet d'une publication dans Théma II, nous ne la reprendrons pas dans cette série d'articles.

Mon histoire concerne deux Jean Crête : le premier est né en 1626, à Tourouvre, France, issu du couple Antoine Creste et Jeanne Legrand et il a été baptisé en l'église Saint-Aubin. Le deuxième est né en 1886 à Saint-Stanislas. 260 ans les séparent. Les deux avaient au moins une qualité en commun, soit celle d'être entreprenants. Ça prenait du courage pour traverser l'océan et venir s'établir en terre nouvelle. Le premier Crête arrivé en Nouvelle-France est Jehan Creste, le charron, prononcez Jean Crête. C'est tout de même inusité de commencer une histoire par un nom et finir par le même nom, à la 9e génération, c'est-à-dire Jean-J. Crête, le *Roi de la Mauricie*.

Illustration 1 : Plaque commémorative des Français ayant immigré en Nouvelle-France. On y retrouve Jean Creste, baptisé à Tourouvre en 1626. Source: www.perche-quebec.com, consulté le 16 septembre 2016

PREMIÈRE GÉNÉRATION : Jehan Creste & Marguerite Gaulin

Le 18 mars 1649, accompagné de son père Anthoine, Jehan Creste se présenta chez le notaire François Chastel à Tourouvre. Il avait 22 ans et demi. Il s'engagea alors par contrat pour une durée de trois ans envers le sieur Michel Le Neuf du Hérisson à Trois-Rivières. Je présume que son contrat finissait en août 1652. Qu'est-ce qui a attiré le jeune Jehan en Nouvelle-France? Il y avait peut-être trois motifs :

- Le premier : période difficile en France au point de vue économique. Il était charron, d'ailleurs son père et son grand-père Jehan étaient aussi charrons, et il voulait avoir l'opportunité d'exercer son métier avec avantage;
- Le deuxième : vouloir améliorer son sort;
- Et enfin, probablement le fait que son oncle et parrain, Sébastien ou Bastien Legrand, était déjà rendu en cette terre promise.

Il y a un détail intéressant concernant son oncle Bastien. C'est le suivant : Bastien entre au service des Jésuites le 28 octobre 1646 en considération de 100 livres de gages et une paire de souliers. Le 29 juillet de l'année suivante, il meurt asphyxié lors d'un incendie qui consuma une remise appartenant aux révérends pères.
Je relate textuellement ce que rapporte le *Journal des Jésuites* concernant cette journée :

> *« Ce même 28. Bastien, un de nos hommes, & la Neigerie s'étant enivrés dans notre vieux magasin où ils couchaient, quelques-uns étant venus petuner « fumer une pipe », jetterent le feu sur de la paille qui embrasa le logement. Le feu parut sur le minuit; la Neigerie se sauva, & Bastien y fut étouffé et à demi brûlé. On retira le reste du corps, que nous jugeâmes point à propos d'enterrer en terre sainte, étant un ivrogne manifeste et public, incorrigible, et mort sans signe de pénitence dans son ivrognerie; ensuite on ne fit aucune prière publique pour lui. [sic] »*

Jésus-Christ est venu sur la terre pour sauver les pécheurs, pas pour les rejeter. Je suis sûr que Dieu n'a pas tenu compte de la dernière brosse de Sébastien Legrand, l'oncle et parrain de Jehan Creste, mon ancêtre. Une note en passant : vous allez m'objecter que Sébastien est mort en 1647 et que le jeune Jehan est arrivé en 1649. Eh bien, j'ose supposer que la nouvelle de sa mort ne s'était pas encore rendue en France. Si tel n'était pas le cas, le geste de Bastien aurait certainement influencé quand même le jeune Jehan dans sa démarche.

Jehan Creste s'installe en Nouvelle-France

Je n'ai trouvé aucune mention concernant Jehan Creste pour la période 1649 à 1654. La première fois que le nom de Jehan figure quelque part, à ma connaissance, c'est lorsqu'il fit l'acquisition d'une propriété de Maurice Arrivée, le 11 août 1654 à Beauport, devant le notaire Badeau, propriété pour laquelle il recevra une quittance finale du vendeur le 12 septembre 1659, devant Paul Vachon, notaire.

Puis un mois après cet achat, soit le 13 septembre 1654, il prend femme, Marguerite Gaulin. Avec elle, il aura 10 enfants : **Louis** (né en 1656), Marie (1657), Marguerite (1659), Françoise (1660), Marguerite (1663), **Jean** (1664), **Joseph** (1666), Marie (1668), Louise (1670) et enfin **Pierre** (1671).

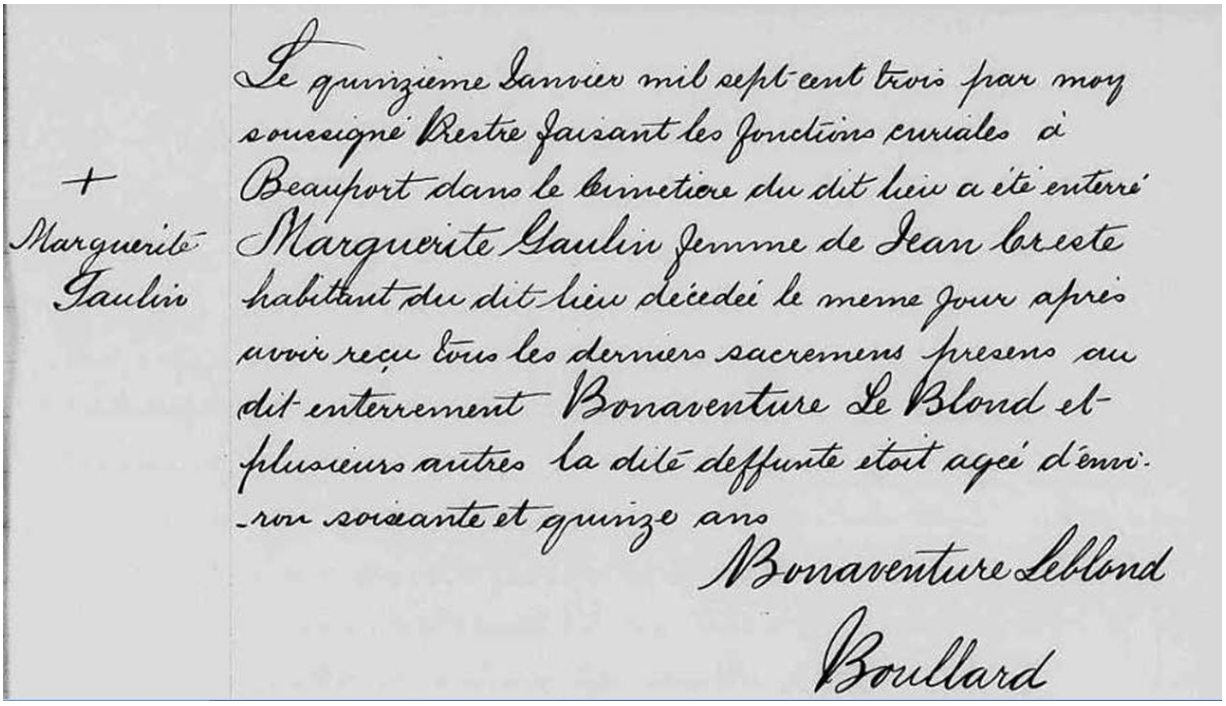
Le quinzieme Janvier mil sept cent trois par moy
soussigné Prestre faisant les fonctions curiales à
Beauport dans le cimetiere du dit lieu a été enterré
+ Marguerite Gaulin Marguerite Gaulin femme de Jean Creste
habitant du dit lieu decedée le meme jour apres
avoir reçu tous les derniers sacremens presens au
dit enterrement Bonaventure Le Blond et
plusieurs autres la dite deffunte etoit agée d'envi-
-ron soixante et quinze ans
Bonaventure Leblond
Boullard

Illustration 2 : Acte de décès de Marguerite Gaulin. Archives de Beauport

Concernant Marguerite Gaulin : parfois on a écrit Goslin, d'où l'erreur de certains qui l'ont appelée Gosselin. Elle venait du Perche, elle aussi, soit de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême. Elle n'était pas une fille du roi. Au point de vue social, Jehan semble avoir été très près du notaire Paul Vachon. Il a été une centaine de fois témoin à des actes notariés concernant des clients du notaire. Mais surtout, Jehan fut le parrain du premier enfant du notaire Vachon; il se prénommait Paul, comme son père, et il fut ondoyé dans la maison du parrain. L'enfant grandit, devint prêtre, et même curé fondateur du Cap-de-la-Madeleine.

Je voudrais aussi souligner que l'année 1663, année où est née leur fille Marguerite qui a vécu moins de deux mois, il y eut un tremblement de terre terrible, de magnitude 7,7 selon l'échelle Richter, aux dires de certains experts. Le séisme débuta le 5 février et dura sept mois à des intervalles plus ou moins prolongés. Ce qui laissa des séquelles, particulièrement dans le comté de Charlevoix. En 1666, Jehan achète de Claude Guion un huitième du fief de Dubuisson, ce qui l'obligea à rendre foi et hommage au seigneur. On était ratoureux dans le temps; souvent, on choisissait le moment où le seigneur était absent pour accomplir ce devoir. Le 4 juin 1676, Jehan et neuf autres concitoyens donnent à la Fabrique chacun une parcelle de terrain pour l'emplacement de l'église et du cimetière de Beauport.

Ses démêlés judiciaires

Dans la période de 1667 à 1705, il a frayé plusieurs fois avec la justice, tantôt il a eu le beau rôle, tantôt non. Souvent, la Prévôté servait de Cours des Petites Créances. Il a eu des démêlés avec Guillaume Fournier, Jean Bernard, Michel Lecourt, Abel Sagot, Timothée Roussel, Pierre Lefebvre, Simon Mars, Nicolas Marion dit Lafontaine, Michel Fillion, Marie Paradis, Jean-Baptiste Provost, Louis Gaboury, Joseph Parent, Jacques Savaria, et enfin Jean Lefebvre. Amen

Je ne peux résister à la tentation de vous parler de la perruque de Jean Creste. J'ai appris qu'il avait une perruque lors d'un procès devant la Prévôté, en cela je vous réfère au registre de la Prévôté, volume 21, folio 40, dans la cause de Jean Creste et Marion dit Lafontaine. Voici ce qu'on dit :

> « *Jehan Creste, devant la Prévôté, séance du* ***16 octobre 1685****, réclame de Nicolas Marion dit Lafontaine, marchand bourgeois de Québec, un montant de 7 francs ou 140 sols. Cinq francs s'appliquent à une brouette que Jehan lui a fabriquée et vendue, et l'autre 2 francs, à une perruque achetée du défendeur. Mais la perruque en question n'ayant pas été trouvée bonne et valable fut retournée par sa femme, Marguerite. Le défendeur l'a reçue et remise en son magasin pour en disposer à son profit.* »

Inutile de vous dire que le jugement de la cour fut favorable à Jehan Creste. Cette réclamation en justice nous éclaire sur deux points :

– **Premièrement :** concernant son métier, Jehan Creste fabriquait et vendait aussi des brouettes pour être poussées ou tirées par des hommes et non pas seulement des voitures à traction animale.

– **Deuxièmement :** la perruque était-elle une question de coquetterie ou une convention sociale? En achetant un huitième du fief de Dubuisson de Claude Guion, le 4 août 1666, Jehan acquérait aussi le titre de seigneur, donc, socialement parlant, il devait se comporter comme un seigneur et porter la perruque à l'occasion.

Fin de vie

En août 1702, il vend une grande partie de ses biens à son gendre, Jean Lefebvre. Peu de temps après, sa belle Marguerite meurt le 15 janvier 1703 des suites de la picote ou la petite vérole. Le 3 mai 1706, il cède son banc à l'église à son fils Pierre, acte dûment enregistré chez le notaire Duprac le 12 mai. Avoir son banc à l'église était une question de prestige. Jehan décède le 4 mars 1717. Il est allé rejoindre au cimetière les neuf autres censitaires originaux de Beauport qui ont donné du terrain à la Fabrique. Oui, ce jour-là, Jehan Creste est allé voir de l'autre côté si son âme est éternelle, comme dirait Doris Lussier. Toute sa vie fut de travailler le bois, il y a eu une certaine constante à travers les âges. Maintenant, on passe à la deuxième génération.

DEUXIÈME GÉNÉRATION : Pierre Creste & Marthe Marcou

Les 10 enfants de Jehan Creste vont constituer la deuxième génération des Crête en Nouvelle-France. J'en reprends la nomenclature avec, entre parenthèses, l'année de leur naissance :

- **Louis** (1656), Marie (1657), Marguerite (1659), Françoise (1660), Marguerite (1663), **Jean** (1664), **Joseph** (1666), Marie (1668), Louise (1670) et enfin **Pierre** (1671).
- **Louis** (1656**),** l'ainé, fut couvreur en ardoises comme son beau-frère Robert Pépin. Mais le goût de l'aventure l'a pris aux tripes. Il a eu le malheur de rencontrer Radisson qu'il a suivi jusqu'à Fort Nelson en Baie d'Hudson. Là, il a été fait prisonnier par les Anglais, puis déporté en Angleterre. À la première occasion, il se sauva en France où il se maria à Madeleine Briaud, à Tasdon, près de Larochelle, en 1685. Dans les jours qui ont suivi, il revint en Nouvelle-France avec sa nouvelle épouse, mais il mourut en arrivant à l'Île d'Orléans, le 21 août 1685, sans laisser de descendance.
- **Marie** (1657) s'est mariée avec Robert Pépin, en 1670, avec qui elle a eu six enfants, dont cinq garçons et une fille. Devenue veuve, elle s'est remariée avec Jean Brideau, en 1687; elle s'est remariée une troisième fois en 1706 avec

Jean Brideau, en 1687; elle s'est remariée une troisième fois en 1706 avec Pierre Jourdain dit Bellerose.

- **Marguerite** (1659) s'est mariée en 1678 à Pierre Gaillou et a demeuré à Batiscan. Elle a beaucoup travaillé pour la nation, car elle a eu 13 enfants.
- **Françoise** (1660) s'est mariée en 1679 avec Henry Delaunay. De ce mariage sont nés 15 enfants, dont un couple de jumeaux. Elle est décédée en 1702 à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Elle est la mère de la première religieuse descendante de JEHAN CRESTE. La religieuse en question, Geneviève Delauney, cinquième enfant, née en 1683, se fit religieuse Hospitalière à l'Hôtel-Dieu de Québec, en 1703. Son nom en religion fut Sœur Saint-Jean-Baptiste. Elle décéda en 1746. Une autre de ses filles, Marie-Barbe Delauney, a eu une célébrité passagère; on l'accusa du crime de paillardise.

Ce couple a projeté sur la surface de la terre des **BROCHU**, des **HUBERT** et des **PARENT**. Ces descendants ont aussi Jehan CRESTE comme ancêtre.

- **Marguerite** (1663), née le 30 mars, a vécu moins de deux mois.
- **Jean** (1664) est décédé célibataire le 4 novembre 1684. Paul Vachon était aux funérailles comme à l'accoutumée.
- **Joseph** (1666) est décédé célibataire le 20 janvier 1689 et a été inhumé le jour même, âgé de 23 ans. La famille Vachon est toujours représentée.
- **Marie** (1668) s'est mariée à Jean Lefebvre, charpentier, en 1685. Deux ans n'étaient pas encore écoulés qu'un malheur frappe le jeune couple. Pierre Lefebvre, le beau-père de Marie, s'est suicidé. Le 30 août 1687, il a été trouvé pendu dans sa grange.

Son mari, Jean, a toujours progressé financièrement. Il fut un administrateur hors pair, travailleur et radin, donc il possédait tous les ingrédients pour réussir. En 1702, il a financé l'achat des cloches de l'église de Beauport. Ce couple a eu 16 enfants. De ce nombre, neuf se sont mariés, cinq garçons et quatre filles. Comme descendants, en plus des Lefebvre, il y aura des Vallée, des Chevalier, des Parent qui courent dans la nature et qui ont Jehan Creste comme ancêtre.

Sa belle-mère, Marguerite Gaulin-Creste, est décédée en janvier 1703, et la prise d'inventaire eut lieu le 17 avril. Jean Lefebvre a pris en charge l'opération; tantôt je vous avais dit qu'il était radin, en voici la preuve. Croyez-le ou non, il a comptabilisé son travail et la nourriture fournie à sa belle-mère pendant sa maladie. Ce n'était pas l'amour tendre entre le beau-père et le gendre. Le gendre a siphonné le beau-père en fin de vie. Un Séraphin des temps anciens, quoi!

- **Louise** (1670), dont j'ignore la date de décès. Cependant elle ne figurait pas au recensement de 1681.
- **Pierre,** le 10e et dernier enfant de Jehan et Marguerite, est né le 19 août 1671 à Beauport. Il s'est marié deux fois : la première, à Marthe Marcou, le 3 novembre 1693; et la deuxième fois, à Marie Drouin, le 29 octobre 1709. Il est décédé le 15 novembre 1719, à Beauport.

Comme son père, il est l'unique souche de Crête d'origine française, en Amérique. Je m'explique. Il y a quelques Crête de souche allemande dont le nom a été francisé. À l'origine c'était Kraatz, puis Kreitz, puis Krite, Cright, Crite, Crites, Cretes et même pour quelques-uns Crête, comme nous.

PIERRE CRESTE

Il n'avait pas encore 18 ans. Le **31 janvier 1689**, onze jours après le décès de son frère Joseph, Pierre reçoit de ses parents la somme de 60 livres *« pour le récompenser des bons services qu'il leur rend journellement »*. Par la même occasion, Jehan Creste et Marguerite Gaulin s'obligent à entretenir et à habiller leur fils tant que ce dernier demeurera avec eux. C'est une reconnaissance qu'à son jeune âge d'être déjà investi d'une grande responsabilité. En plus de travailler fébrilement sur la terre, il avait la tâche de faire travailler d'autres engagés. C'était aussi une consécration que son père lui faisait à ce moment-là.

Méga transaction

Le 29 juillet 1693, âgé de 22 ans, Pierre Creste s'associa à son beau-frère Jean Lefebvre, 32 ans, et Jean Baugis, 30 ans, pour faire une méga transaction, soit l'achat de l'arrière-fief de la Clouterie. Les trois achetèrent une terre de sieur François Marie Renaud D'Avaisne, écuyer Sieur de Demeloize, capitaine d'une compagnie de troupiers du détachement de la marine. Le fief en question a pour mesure 1 056 pieds de façade sur le fleuve, 352 pieds pour chacun des partenaires, sur une profondeur de 12 milles, sachant qu'un mille égale 5 280 pieds.

Les acquéreurs s'engagent à rendre foi et hommage au seigneur. Ils s'engagent aussi à payer 50 sols à chaque mutation. Ils s'engagent de plus à payer 4 500 livres au vendeur dont 1 400 livres comptant : Jean Lefebvre, 900 livres et Pierre Creste, 500 livres, montant reçu de son père pour gages. Jean Baugis, quant à lui, n'a rien versé; à noter que c'est le seul des trois qui a signé l'acte d'achat. Il fut une source de tracasseries.

Pour les 3 100 livres restantes : les acquéreurs s'obligent solidairement à verser 20 paiements annuels de 155 livres, et ce, à compter du premier novembre 1694. Devant le même notaire, Chamballon, le **18 août 1693**, Pierre Creste, Jean Lefebvre et

Jean Baugis ratifient une entente par laquelle ils se divisent également le fief nouvellement acquis.

Mariages

Comme vu ci-haut, Pierre Creste s'est marié une première fois à Marthe Marcou, le 3 novembre 1693, à Beauport. Avec elle, il a eu six enfants : Louise, **Jean**, Marguerite, Marthe, **Henry** et **Pierre**.

Jean. Si j'ai mis le prénom en gras, c'est que je voulais attirer sur lui une attention particulière. Il est le troisième de la série à porter ce prénom, et son grand-père Jehan a été son parrain. Il a une particularité, c'est qu'à l'âge de 28 ans, on le retrouve à l'Île de la Martinique. Puis, je dois ajouter qu'il avait une très belle signature, je l'ai constaté sur un contrat passé en 1723 lorsqu'il vendit sa part indivise à son beau-frère, Jean Chevalier.

De cette union, Pierre Creste avec Marthe Marcou, seuls Henry et Pierre ont transmis le nom de Crête. Henry a laissé sa marque dans la Mauricie, c'est cette branche qui nous intéresse exclusivement dans l'actuelle présentation.

Quant à **Pierre**, le frère d'Henry, évidemment, il est allé chercher fortune comme commerçant à Natchitoches, en Louisiane, où il fut bêtement assassiné en 1765. En secondes noces, Pierre Creste s'est uni à Marie Drouin le 29 octobre 1709 à Château-Richer. Avec elle, il a eu sept enfants : Étienne, **Louis**, Marguerite, Geneviève, Raphaël, Élisabeth et Madeleine. De cette union, Louis seul a perpétué le nom Crête et il a proliféré dans la région de la Beauce. Comme on peut le constater, peu de mâles ont servi à la reproduction.

Problèmes de vaches

Pierre Creste a eu beaucoup d'ennuis avec son voisin François Guyon-Després. On les voit au Conseil de la Prévôté le 11 juin 1700 (voir Prévôté de Québec, vol. 38. fo. 39 R). Selon Pierre Creste, la bande à Guyon, c'est-à-dire François, son fils Alexis et Charles Réaume, auraient fait courir sur deux arpents une vache et un bœuf lui appartenant. La vache, vieille de 12 ans, tomba dans un ruisseau d'où on a réussi à l'en sortir après moult efforts. Mais elle est morte peu de temps après. Pierre Creste avait ses témoins : Jean Lefebvre, Jacques Parent, Jacques et Toussaint Savaria, père et fils, ainsi que Geneviève Brisson. La cour condamne François Guyon-Després à dédommager Pierre Creste. Guyon-Després, non satisfait, va faire appel, mais perd encore. La cour le condamne à payer 35 livres, soit 25 livres pour la moitié de la valeur de la vache et 10 livres pour la moitié des dépens.

Révision de la méga transaction

Le premier décembre 1702, devant le notaire Chamballon, comparaissent Pierre Creste et Jean Lefebvre d'une part, et Me Nicolas Dupont, écuyer, seigneur de Neuville, premier conseiller au Conseil souverain de la Nouvelle-France, aïeul maternel et tuteur aux enfants mineurs de Demeloize et de Thérèse Dupont, sa femme. Il faut dire que Demeloize est décédé le 22 avril 1699 et Thérèse l'avait précédé dans le trépas, le 13 décembre 1698.

Nicolas Dupont alléguait que :

a. Le fief avait été vendu un prix trop bas par le sieur Demeloize;
b. La transaction n'avait jamais été ratifiée par Mme Demeloize, en dépit du fait qu'elle soit devenue majeure ultérieurement;
c. Enfin, il était en droit de casser la transaction en faveur des enfants mineurs de ladite veuve.

Les puissants de ce monde ont tous les droits et pouvoirs. Nicolas Dupont a réussi à introduire, dans l'acte d'achat, l'ajout suivant à savoir que Lefebvre et Creste s'obligeaient solidairement de payer une somme supplémentaire de 600 livres au prix fixé au contrat de vente. Cette somme est payable au sieur Dupont au bénéfice des mineurs dans le mois de septembre prochain.

Dix ans après, soit le 31 juillet 1712, devant le notaire Chamballon, Nicolas Dupont, écuyer seigneur de Neuville, conseiller au Conseil souverain de la Nouvelle-France et tuteur des enfants mineurs du sieur de Demeloize, accuse réception de Pierre Creste de la somme de 88 livres en règlement de tous arrérages de rente qu'il doit à ce jour. Pierre s'est acquitté de sa dette comme suit :

a. 100 livres aux Dames Ursulines en l'année 1704;
b. 100 livres aux mêmes Dames pour la pension des filles dudit sieur de Demeloize pour l'année 1706;
c. 600 livres payées présentement en monnaie de cartes audit Sieur Dupont devant le notaire.

Pourtant, c'était 600 livres qui étaient réclamées et Pierre a versé 800 livres au total?

Deuils successifs

La mère de Pierre décède le **15 janvier 1703**, à l'âge de plus de 75 ans, de la petite vérole ou de la picote, c'est la même chose. Quatre jours plus tard, le **19 janvier 1703**, Marthe, sa femme meurt dans la fleur de l'âge, 27 ans environ, dans les mêmes circonstances. Le recensement de 1681 sert de base dans l'établissement de l'âge de Marthe.

Problème de bornes

Le procès-verbal des ordonnances des intendants du **21 novembre 1706** nous apprend que les deux belligérants, François Guyon et Pierre Creste, contestent devant la cour des intendants la légitimité des lignes tirées le 25 octobre 1705 entre leurs habitations par Hilaire Bernard de Larivière, juré arpenteur. Pierre Creste prétend qu'il ne faut pas suivre les bornes qui ont été plantées par Jean LeRouge, juré-arpenteur, suivant son procès-verbal du 17 juillet 1700 et du 23 juillet 1701, mais qu'il faut en planter de nouvelles vu que les terres qui leur appartiennent n'ont pas été partagées également. Després soutient au contraire qu'il faut s'en tenir aux anciennes bornes, car elles ont été mises du consentement des parties, jugées et bornées par sentence de la Prévôté de cette ville en date du 23 août 1702 et confirmées par arrêt du Conseil le 22 octobre suivant.

La cour a pris connaissance des ventes, procès-verbaux, de la sentence, des arrêts. Après que les parties furent entendues, la cour donne son jugement. Le tout considéré, NOUS ORDONNONS que les lignes tirées entre les habitations de Després et Creste par la Rivière subsisteront suivant son procès-verbal du 25 octobre dernier et de s'abstenir à l'avenir de faire du trouble à cause de ces lignes bornées suivant le procès-verbal.

Le 9 juin 1707, Hilaire Bernard de La Rivière dépose devant l'intendant Rodot son rapport sur la vérification des lignes des terres entre François Guyon et Pierre Creste. Ce problème de ligne concerne toujours le terrain acquis de monsieur Demeloize. Les bornes consistaient en une pierre, sous laquelle on mettait des morceaux de brique et de charbon.

Pierre se remarie

Le 8 octobre 1709, on procède à l'inventaire des biens de la communauté de Pierre et Marthe Marcou, Marthe Marcou étant décédée depuis janvier 1703. Inventaire rendu nécessaire par son remariage. Pierre a été nommé, au préalable, tuteur aux enfants : **Jean**, âgé de 14 ans ou environ; **Henry**, âgé de 8 ans, ou environ; **Pierre**, âgé de 7 ans ou environ; **Marie** (Marguerite à son baptême), âgée de 12 ans ou environ et, enfin, **Marthe** Creste âgée de 10 ans ou environ, en la présence de Charles Vallée, oncle maternel, élu par le même acte subrogé tuteur des mineurs. Le but de l'inventaire est d'énumérer et décrire les biens meubles, ustensiles laissés dans la maison où serait décédée Marthe Marcou il y a six ou sept ans.

Pierre a dû prêter serment d'énumérer et de renseigner correctement les articles appartenant à la communauté, sans en cacher ni détourner. Les biens seront estimés par Jean de Rainville, Joseph Parent (encore lui) et Noël Marcoux, oncle des mineurs. Ces derniers ont promis et juré de bien et fidèlement s'acquitter de leur tâche en leur âme et conscience.

Parmi les articles inclus dans l'inventaire, j'ai particulièrement retenu un item à savoir une selle à cheval, évidemment il y avait deux chevaux. Est-ce qu'il faisait de l'équitation? Après avoir subi un veuvage de plus de 6 ans, avec des enfants en bas âge, il est juste que Pierre se remarie, il a 5 enfants à la maison dont les âges varient entre 7 et 14 ans.

Le 19 octobre 1709, Pierre Creste, veuf de Marthe Marcou, se présente chez Étienne Drouin, devant le notaire Étienne Jacob, pour rédiger son contrat de mariage avec Marie Drouin, fille d'Étienne Drouin et de Catherine Loignon. Les amis accompagnant Pierre devant le notaire sont Noël Maillou et Charles Vallée, son beau-frère à cause de Marthe Marcou.

Contrat de vente de chaux

Le 18 avril 1713, devant le notaire Dubreuil, Pierre Creste et Jean Turgeon s'engagent à fournir à Pierre Gratis et Jean Boucher, maçons-entrepreneurs, la quantité de 150 pipes de chaux. Cette chaux doit être transportée sur les lieux, au monastère des Ursulines, à Québec. Les livraisons doivent commencer à la fin de mai pour se poursuivre l'été durant. Les entrepreneurs s'engagent à payer les fournisseurs 110 sols la pipe au fur et à mesure que la livraison s'effectuera sur le chantier.

Le 5 novembre de la même année, les entrepreneurs Gratis et Boucher se présentent à nouveau devant le même notaire, mais cette fois seulement Pierre Creste est présent. Il n'est pas question de l'absence de Jean Turgeon. À cette date, il y a seulement 137 barriques de livrées, il reste donc à livrer 167 barriques. Le tout devait être livré dans les mois de mai, juin et juillet. Pierre Creste devra assumer tous les dépens et dommages subis par les entrepreneurs. Quelle est la cause de la non-exécution? Jean Turgeon a-t-il fait faux bond?

Encore les bornes

Le 3 août 1716, un autre procès-verbal concerne la ligne de terrain entre Pierre Creste et Alexis Guyon-Dumontier. Si les lignes ont été de nouveau tirées, c'est suite à une sentence du sénéchal de Beauport en date du 29 juillet dernier. Pourtant elles avaient été tracées le 9 juin 1707. Il y a un pin situé entre les deux propriétés qui semble avoir une importance capitale, car souvent il est mentionné dans les procès-verbaux.

Il prête 1 000 livres à son beau-frère

Le 11 avril 1717, devant le notaire Dubreuil, Pierre Jourdain dit Bellerose signe une reconnaissance de dette de 1 000 livres envers son beau-frère, Pierre Creste. Pour garantir ce montant, Bellerose hypothèque tous ses biens meubles, immeubles présents et à venir. Le prêt est pour une durée de 5 ans, remboursable en quatre versements égaux de 250 livres. Bellerose déclare que son lieu de domicile est sur la rue Sainte-Anne à Québec.

Le décès de Pierre Creste

Nous ne savons rien de la cause de son décès. L'inventaire nous révèle qu'il doit 6 livres à l'Hôtel-Dieu, et aussi qu'il est décédé dans son domicile. Le décès serait-il survenu après une courte maladie? Peut-être. Mais cependant, on peut ajouter que Pierre a reçu les derniers sacrements.

Sa mort survient un peu plus de 2 ans après celle de son père qui, lui, avait dépassé le cap des 90 ans. L'impression qui me reste suite à ces événements et que je vous livre sous toute réserve est la suivante : son caractère impulsif l'a peut-être miné de l'intérieur. Sa mort est peut-être aussi accidentelle, mais il a eu plus que sa part de chicanes avec ses voisins; il n'avait pas toujours tort. Qu'importe, avoir tort ou raison, les chicanes, les guerres blessent et meurtrissent, qu'on soit l'attaquant ou le défendant.

Encore une fois, le notaire Duprac prend les choses en main lors de la prise d'inventaire après décès, en date du 1er et 2 décembre 1719. Pierre avait accumulé des centaines d'articles d'une valeur globale estimée à plus de 1 000 livres, ce qui dénote que l'homme, sans être riche, jouissait d'une certaine aisance. On pourrait reconstituer le portrait du personnage à presque trois siècles de distance : juste au corps de drap (une espèce de veste qui va jusqu'aux genoux, qui serre le corps et montre la taille, Dict. Furetière), chapeau de castor, capot roux, bas couleur citron, ceinture de drap, chemise de toile fine de France, cravate de coton, deux perruques, souliers à boucle d'argent, boutons à garniture de métal, ceinture de drap de Saint-Maur, une paire de bas drapés de couleur citron, deux paires de manchettes de baptiste, etc. Il y avait de la fierté dans cette crête flamboyante, ne trouvez-vous pas? Dans l'inventaire après décès, il y a un item parmi les dettes passives qui m'a frappé. C'est le fait qu'il devait à Savaria 48 livres pour boisson. Avait-il hérité du penchant à la boisson de son grand-oncle Sébastien Legrand?

Son moulin à scie à l'origine d'un procès

Dans son inventaire après décès en date du 1er et 2 décembre 1719, devant le notaire Duprac, son moulin à scie est déclaré :

> « *Une part de terre contenant 7 perches moins quelques pieds de terre de front située en la terre et fief Dubuisson tenant des 2 cotés ladite terre et fief de Dubuisson par le devant le fleuve Saint-Laurent et par le bout d'en haut suivant la profondeur dudit fief Dubuisson sur icelle 5 arpents et 6 perches de labourables et presque ruinée depuis le bout des déserts des jumeaux (Parent) jusqu'à la deuxième sapinière presque en fardoches, et non estimée.* »
> « *Un moulin a [sic] scie construit sur icelle estimée avec sa ferrure ses mouvements et le corps du bâtiment qu'il est estimé le tout ensemble à la somme de cent cinquante livres ».*

Pierre Creste est décédé depuis un an et les femmes ont pris la relève devant les tribunaux. Le nœud du problème est le fait que Pierre Creste, en 1713, pour faire actionner son moulin à scie, a fait des aménagements au cours d'eau passant sur son terrain. Il optimise ainsi le rendement de ses installations. La femme de Guyon-Després amène la veuve Creste devant la sénéchaussée, le 27 novembre 1720, pour obliger cette dernière à remettre les choses sur le terrain, comme elles étaient auparavant. Le jugement de la sénéchaussée, cour en première instance, est le suivant :

a. La succession Creste doit payer à Mme Guyon-Després la somme de 12 livres 10 sols;
b. Que la veuve Creste fasse enlever le bois et les pierres de cette construction;
c. De boucher le pène de l'écluse qui a été faite sur la terre de Guyon;
d. Défense est faite à la veuve Creste d'attirer les eaux de dessus la terre de la veuve Guyon.

Marie Drouin fait un mauvais départ, selon le procès-verbal de Louis Quentin du 16 août 1721.
Arpentage et mesurage des terres des parties, incluant un plan,

> *« par lequel il parest que led feu Creste a fait mesurage de 40 pieds de long sur la terre de lad intimée pour détourner les eaux qui viennent de chez elle et que d'ailleurs led feu Creste a fait un fossé anticipant sur la terre de ladite intimée de quatre pieds pour conduire les eaux droits à son moulin le tout de son chef et sans aucune permission de l'intimée ce qui est une servitude [sic] ».*

La descendance de Pierre Creste

Je vous livre les détails sur sa descendance, d'abord avec Marthe Marcou, et par après, avec Marie Drouin, même si cette descendance ne concerne pas cette présentation.

Les descendants avec Marthe Marcou:

1. Louise, née le 16 septembre 1694, ne survivra qu'un mois;
2. Jean, né le 7 septembre 1695. Son grand-père est le parrain. Il s'expatrie à l'Île de la Martinique;
3. Marguerite, née le 30 juillet 1697, se mariera à Jean Chevalier et ensuite à François Robert;
4. Marthe, née le 24 août 1699. Son parrain est un Vachon. Elle se marie à Charles Prieur;
5. Henry, né le 8 février 1701, se marie à Élisabeth Leduc. Il est l'ancêtre des Crête de la Mauricie. Donc un intérêt primordial en ce qui nous concerne;
6. Pierre, né le 24 juin 1702, fut menuisier. Il épousa Madeleine-Angélique Rodrigue. Sa descendance est peu importante dans la région de Sorel.

Les descendants avec Marie Drouin:

1. Étienne, né le 25 septembre 1710, a exercé le métier de tonnelier.
2. Louis, né le 30 novembre 1711, se marie à Marie-Joseph Maheu avec qui il a eu 15 enfants. Son fils Louis est à l'origine des Crête de la Beauce et de la région de Châteauguay.
3. Marguerite, née le 10 janvier 1713, a vécu un peu plus de quatre ans.
4. Geneviève, née le 18 octobre 1714, a marié Charles Vallée; elle est décédée le 10 septembre 1759, soit trois jours avant la bataille des Plaines d'Abraham.
5. Raphaël, né le 20 février 1716, est décédé à l'âge de 17 ans à l'Hôtel-Dieu.
6. Élisabeth, née le 27 janvier 1718, a marié Charles Baugis.
7. Madeleine, née le 12 octobre 1719, a marié Laurent Lorraine, puis Pierre Petit.

À SUIVRE...

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières est décédée, le 22 septembre 2016, Madame Gracia Samson, demeurant à Trois-Rivières. Ancienne membre de notre Société de généalogie, elle était fort appréciée de ses collègues. Aux membres de sa famille, nous exprimons nos plus sincères condoléances.

À Trois-Rivières, le 23 octobre 2016, est décédé Jean M. Rathier, fils de M. Réjean Rathier, registraire de notre société de généalogie, et de Mme Nicole Bournival. À Réjean et Nicole, ainsi qu'à toute la famille, nous offrons nos plus sincères condoléances. Nos pensées les plus profondes vous accompagnent dans cette douloureuse épreuve.

À la Maison Albatros, le 15 octobre 2016, est décédé à l'âge de 87 ans, M. Jean Bonin, époux de Mme Claire Pelletier, demeurant à Trois-Rivières. Il a été un de nos membres et bénévole dévoué. Il fut, entre autre, un de nos conseillers pendant de très nombreuses années, toujours enthousiaste à propager ses connaissances généalogiques. Il nous manquera grandement. Au nom de la Société de généalogie du Grand Trois-Rivières, nous offrons nos plus sincères condoléances à sa famille.

Le 20 novembre dernier, à l'âge de 84 ans, est décédé Jean-Charles Beaudoin, père de René Beaudoin, membre fondateur de la Société. Jean-Charles est né en décembre 1931, il est le fils d'Ovila Beaudoin et de Jeannette Normandin. Il était de la neuvième génération des descendants des pionniers René Beaudoin et Marie Raclos. À René et à la famille, nos condoléances les plus sincères.

NOS ANCÊTRES AMÉRINDIENS

Denis Desfossés (2436)

Se pourrait-il que du sang amérindien coule dans les veines de presque tous les Québécois?

Il fut un temps ou les rives du Saint-Laurent, colonisés par les Français, étaient habitées par une population plutôt masculine. Des marins convertis à la terre, des soldats tentés par les circonstances et de simples colons-aventuriers ayant laissé femmes et enfants derrière eux, peuplaient la Nouvelle-France. Bien peu de femmes faisaient partie de l'aventure en ce début de colonie.

On sait également, qu'un voisinage de proximité, doublé d'une certaine amitié des Français avec quelques peuplades autochtones ont pu créer des circonstances de promiscuité tabou. Un peuple aux mœurs larges où la femme pouvait être offerte à son hôte en guise d'amitié et des hommes en manque de femmes créaient des situations inévitables.

Alors, jusqu'à quel point l'accouplement des nouveaux arrivants et des autochtones a-t-il modifié notre génétique? Nul ne le sait avec exactitude! Aucun écrit, aucun document, aucune trace visible ne subsistent. Cette relation extra-conjugale n'était-elle pas honteuse et donc malséante à évoquer? N'était-elle pas aux yeux de tous une offense flagrante à la morale religieuse catholique très présente à cette époque?

Mais les progrès généalogiques et génétiques apporteraient-ils une réponse acceptable à notre interrogation? La réponse est oui. Grâce à des études scientifiques récentes, un pan obscur de notre généalogie se dévoile peu à peu.

C'est le projet Balsac, mené par madame Hélène Vézina de l'UQAC, qui nous révèle que « *plus de la moitié des Québécois ont au moins un ancêtre amérindien*. » L'étude réalisée sur un échantillonnage de Québécois a porté sur la contribution génétique des Amérindiens dans la descendance des premiers colonisateurs.

L'information produite par les fichiers généalogiques Balsac, couplée à une étude de chercheurs montréalais sur le potentiel génétique des chromosomes d'un bassin cible de québécois, a porté ses fruits. Les travaux ont été effectués sur deux systèmes génétiques : ADN mitochondrial, qui se transmet de la mère à ses enfants et le chromosome « Y » qui détermine le sexe masculin et qui se transmet de père en fils.

Dans l'ensemble de son échantillonnage, Hélène Vézina et ses confrères ont trouvé un grand nombre de personnes présentant de l'ADN mitochondrial amérindien et un très petit nombre ayant un chromosome « Y » d'origine autochtone. Ce constat fait dire à madame Vézina : « *Il n'est pas étonnant qu'il y ait plus de femmes que d'hommes affichant ces caractéristiques, le métissage s'étant principalement effectué entre femmes autochtones et hommes européens ».*

À la suite de l'étude, Madame Vézina conclut :

> « *On peut affirmer que plus de la moitié des Québécois ont au moins un ancêtre amérindien dans leur généalogie, et cette proportion pourrait augmenter si nous avions des données encore plus complètes. Le projet est toujours en cours et nous pourrons sans doute pousser plus loin les conclusions. Il reste toutefois qu'il s'agit de liens ancestraux*

qui remontent très loin dans le temps et qui peuvent représenter que [sic] la contribution d'un ancêtre sur des centaines ou des milliers, ce qui fait que leur poids génétique est aujourd'hui considérablement atténué ».

Illustration 1 : Un campement amérindien, dessin de l'auteur

Comme notre patrimoine génétique actuel s'est enrichi, au fil des siècles, de nombreux apports d'origines diverses (Français, Anglais, Irlandais, Écossais, Allemand, etc. y ont contribué), il ne faudrait pas négliger la contribution autochtone qui, malgré un legs minime, joue quand même un rôle non négligeable dans la composition complexe de notre héritage génétique.

Source :

La revue de l'Université du Québec à Chicoutimi. Volume 10, no 1, printemps 2013.

L'auteur de l'article, monsieur Denis Desfossés, est un ex-enseignant en Histoire et Géographie et compositeur-éditeur de « *La Dernière Branche* » roman relatant la saga de la famille Laspron en terre d'Amérique. Du même auteur : « L'Arcane », Roman policier portant sur le terrorisme.

DES CHANGEMENTS AU PRDH

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN

L'Institut généalogique Drouin, éditeur associé à la diffusion des données du PRDH depuis 2015, nous informe des changements qui ont été apportés à la base de données du PRDH au cours de la dernière année. Sont maintenant disponibles plus de 1 700 000 actes de baptême, mariage et sépulture de la période 1800-1849 obtenus de la collection Drouin. En avril, ce fut l'ajout des enfants nés et/ou décédés entre 1800 et 1824 aux familles fondées avant 1800. C'est donc près de 250 000 nouveaux liens généalogiques dans nos reconstructions familiales qui nous sont maintenant accessibles.

CLOVIS DUVAL

Thérèse Lafontaine-Cossette (0164)

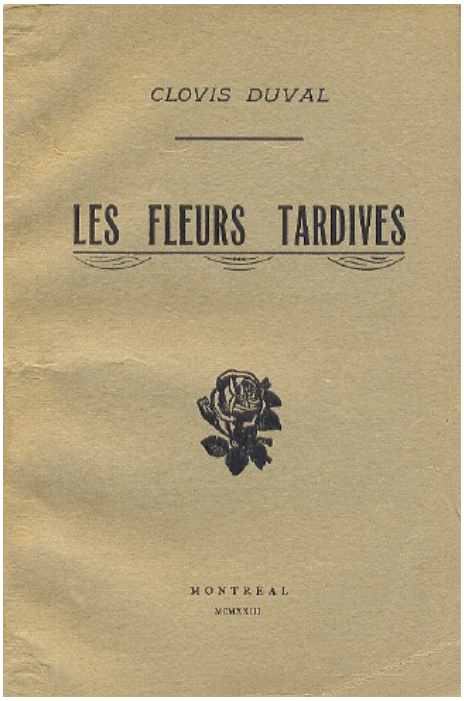

Louis Henri Clovis Duval, fils de Pierre Duval et Séraphine Lahaye, est né à Batiscan le 5 septembre 1882. Son père décède en décembre 1898. Il s'inscrit à l'Université Laval en médecine. Tout en prodiguant les soins aux familles de Batiscan pendant de nombreuses années, il s'adonne en parallèle, à partir de 1907, à sa passion : la poésie.

Un regard discret sur la généalogie du Dr Clovis Duval nous guide vers la découverte de son amour et du respect pour ses patients et ses ancêtres. Sa mère Séraphine Lahaye (Lahaie) fille d'Alexis Lahaye et de Denise Marchand naît le 10 mars 1841, épouse Pierre Duval le 14 février 1870, à Batiscan. Le grand-père Alexis fut capitaine de goélette et fit la pêche dans le golfe Saint-Laurent[1]. Revenu au pays, ce séducteur essaie de gagner le cœur de la belle par un geste surprenant. Au milieu d'une danse, le prétendant déploie un ample mouchoir de soie; de nombreuses pièces d'argent s'en échappent de tous les côtés, il ne se penche même pas pour les ramasser. On se pense donc en présence d'un richard et la belle Denise est conquise. Devenu cultivateur, Alexis Lahaye, avec ses 350 livres, type de montagnard écossais[2] est un bon et honnête homme; l'injustice le révolte et il ne faut pas abuser de sa patience. Il décède à Batiscan en 1865.

Le Dr Clovis Duval s'intéresse aux faits et aux gestes de sa mère et de ses tantes avec émerveillement et gratitude. Séraphine a 4 frères et 5 sœurs. À cette époque, les grands-parents et les célibataires vivent souvent sous le même toit familial, à la vieille maison paternelle. Parfois, les vieux éprouvent des difficultés de mémoire, mais conservent une certaine conscience dans leur milieu; alors les jeunes surveillent leurs allées et venues. Dr Clovis Duval capte ces moments et reste ouvert à toute cette vie qui apporte ses joies et ses souffrances. *Honore ton père et ta mère, afin de vivre longuement,* dit le 4e commandement. Sa mère Séraphine Lahaye, âgée de 95 ans, est inhumée à Batiscan le 31 mars 1936. La tante Sophie née en 1829, épouse de Maxime Germain, est inhumée en 1908 âgée de 78 ans.[3]

La facilité pour exprimer la beauté des gens et des moments simples du quotidien vient sans doute de l'observation de la vie familiale. Avec reconnaissance, le curé Jean-Paul Foley souligne l'œuvre de ce poète de chez-nous en insérant dans *Batiscan s'érige* [4] deux beaux poèmes : *Vieux sites* et *La maison.*

Histoire de la paroisse de Champlain offre au lecteur d'aujourd'hui un poème du docteur Clovis Duval. Inhumé à Batiscan le 24 décembre 1951, ce poète nous invite à toujours accompagner les personnes atteintes d'Alzheimer.

Notes et références :

1- CLOUTIER, Prosper. Histoire de la paroisse de Champlain, 1915, tome 1, p. 379-385.
2- Sa mère est Rosalie Fraser, née à Batiscan en 1761, fille de Robert Fraser et Madeleine Chatellereau Roy.
Dans TRUDEL, Marcel. Le Régime militaire dans le Gouvernement de Trois-Rivières, 1761-764, p. 52.

3- FOLEY, Jean-Paul. Batiscan s'érige, Éditions du Bien Public, 1981. p. 11 et p. 49.
4- Répertoires de baptêmes, mariages et sépultures de Batiscan.

Le fonds d'archives de Clovis Duval est conservé au centre d'archives de Montréal de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Source : Wikipédia.

- **Ses œuvres :**

1. Six nouvelles cloches, 1912, parue dans le journal *Le Bien Public*, 22 août 1912, p. 1;
2. Les Fleurs Tardives, 1923;
3. Les Aspects, 1936;
4. Le Bouquet, jamais publié.

Le crépuscule de leur vie a été chanté par M. le docteur Clovis Duval,
qui a dédié ce poème à sa mère et à ses tantes.
Poème extrait de *Histoire de la paroisse de Champlain*, publié en 1915, tome 1, p. 384 et 385.

LA PARTIE DE CARTES

Un soir…Un soir, c'est vague et soyons méthodiques.
Oh! je pourrais fort bien en restant véridique.
Prendre au besoin un jour quelconque, sans trier,
Car l'on joue en juillet aussi bien qu'en janvier.
Un soir d'hiver, disons. Vous l'auriez dit vous-même,
Les toits sous leurs bonnets pointus de couleur blême
Ont l'air de grelotter dans les vents refroidis,
Car il fait sec dehors. C'est moi qui vous le dis.
Sur les chemins glacés, solitude complète;
Au grenier, à grand bruit, plus d'un clou perd sa tête;
L'arbre le plus voisin dont on entend la voix
Semble un spectre souffrant qui souffle dans ses doigts.
Cinq à six! Désormais qu'on fasse un bruit d'enfer,
Qu'un tonnerre effrayant tombe, même en hiver;
Que la tempête au loin déchaîne ses voix grêles
Le monde extérieur n'existe plus pour elles.
On devine un frisson de plaisir sous leur peau!
L'une a fait la Vilaine, une autre le Capot.
Ce n'est pas drôle, allez! De se faire ainsi battre.
Elles savent jouer très bien toutes les quatre.
L'ardeur ne manque pas d'abord, c'en a tout l'air :
Cependant par moment on ne voit pas très clair.
Dames, rois et valets, aux multiples binettes
Se placent de travers dans leurs vieilles lunettes.
A part ce contretemps, bien léger après tout
Pour conduire leur jeu sûrement jusqu'au bout
Et puis finalement remporter la victoire
Elles possèdent tout, excepté la mémoire!
Mais ceci n'est pas fait pour les embarrasser :
Ainsi donc, c'est toujours la même à brasser;
Et puis, quant à l'atout, avant qu'on s'interpelle
Il s'en trouve toujours une qui s'en rappelle,
Affirme, prouve et puis, avouons-le, mon Dieu
En a tout bonnement un bon tas dans son jeu.
Dans le serein oubli des heures militantes,
Jouez, jouez toujours, O ma mère et mes tantes!
Ouvrez votre vieillesse à la douce gaîté,
Ce soleil des vieillards. Vous l'avez mérité.
Dorlotez quelque peu votre vieille existence
C'est juste : votre vie est une longue stance
Dont les vers transparents reflètent tour à tour
Le calme et la bonté, l'innocence et l'amour.

Vous êtes parmi nous dans notre âge débile
Les femmes au cœur fort dont parle l'Évangile.
Vous avez des labeurs, suivi les durs chemins :
Vous n'avez pas rougi du hâle de vos mains,
Et la coquetterie, à cette heure où vous êtes,
N'a jamais retardé la blancheur de vos têtes;
En ces jours pas encore par le luxe envahis
Les robes se faisaient en toile du pays.
Sans guipures au col, sans dentelles aux manches.
C'était une toilette à porter les dimanches.
Les coiffures alors masquaient peu l'horizon :
Les souliers se faisaient souvent à la maison,
Et pourtant dans la bure et le bonnet de laine,
La mère, j'en suis sûr, vous n'étiez pas vilaine,
Et, les soirs des moissons pleins de tièdes lueurs
Lorsque les Angelus sur les fronts en sueurs
Versaient leurs tintements sonores, goutte à goutte;
Quand les charges de blé gémissant sur la route
Apportaient lentement l'aisance à la maison,
A cette heure salubre où les champs sentent bon,
Sous le chapeau de paille au bord large et rebelle,
Madame, franchement, vous deviez être belle.
Et puis, n'allez pas croire, amis qui m'écoutez,
Qu'on s'enfermait alors dans les austérités,
Et que le dur travail devenait un cilice.
Les cœurs avaient leurs jeux et les yeux leur malice;
Le poème éternel chantait sous le ciel bleu.
Le soir on riait ferme et l'on sautait un peu;
Enfin, bien qu'on y fût plus sobre et plus apôtre,
Ce temps-là devait être aussi gai que le nôtre.
Et si vous en doutez, par les soirs pluvieux,
Tout en les approuvant faites parler les vieux.
Vous avez bien rempli votre tâche, ô mes vieilles
Passez vos calmes jours, passez vos longues veilles,
Dans ces jeux innocents tout pétillants d'entrain
Où l'on sait s'amuser sans parler du prochain.
Allez-y carrément sans pose et sans étude,
Et ne rougissez pas de la vieille habitude
Qui crispe avidement vos mains sur le tapis;
Vous l'avez contractée en glanant des épis,
Blondes miettes du pain précieux de la gerbe
Et loin d'être mesquin, votre geste est superbe.

Sonia Lavoie (2033)

REVUE des REVUES

Échos généalogiques, La Société de généalogie des Laurentides, vol. 32, no 3, automne 2016
- Le Domaine Beauchamp au lac de l'Achigan
- Les Mercier de l'Amérique du Nord
- Les Duquette, c'est aussi des Madry ?
- Les Seigneurs de Nicolet…
- Les documents anciens
- Famille Berthe Poirier

Je Me Souviens Magazine, American-French Genealogical Society, vol. 1, no 2, Summer 2016
- Napoleon Lajoie Baseball Hall of Famer from Rhode Island
- Our Indian Princess
- From the Roundtable
- A French Patriot in Service of the United States During the Revolutionary War

L'Ancêtre, Société de généalogie de Québec, vol. 43, no 316, automne 2016
- Mères de la nation – Barbe Baron – Marguerite Andrieu – Marie Thérèse Viel
- Pierre Tenaillo ou Pietro Tinaglio : un vétéran des guerres napoléoniennes
- Cent ans après : sur les traces du soldat Edmond Gauvreau, 22e Battaillon canadien-français, d'Ypres à Courcelette
- Theodor Göbel, un mercenaire allemand en Gaspésie
- Les soldats du régiment de Carignan-Salières et des compagnies de Tracy et les Filles du roi ont-ils encore des descendants ?
- Religieuse québécoise prisonnière de guerre en France
- Drame chez les Breton
- Lieux de souche – La Rochelle, paroisses catholiques
- L'héraldique à Québec : Des armoiries de la maison de Montmorency à Québec
- Au fil des recherches
- Paléographie
- Le généalogiste juriste : Adjutor Rivard, juge et homme de culture influent en son époque
- Les archives vous parlent des… Histoires locales et régionales : méconnues mais utiles pour la recherche

L'Estuaire généalogique, Société de généalogie et d'histoire de Rimouski (SGHR), trente-cinquième année, no 139, automne 2016
- Le feu de Rimouski, 6 mai 1950 (3e et dernière partie)
- À propos des modes indécentes
- L'impressionnante assemblée anticonscriptionniste au théâtre Cartier de Rimouski
- La banque de données notariales *Parchemin*
- L'ordonnance de Villers-Cotterêts

La Lanterne : Société de généalogie de Drummondville, vol. 21, no 2, printemps 2016
- École Supérieure St-Frédéric : lieu de haut-savoir
- Mouvement de colonisation dans les Cantons-de-l'Est
- Club de golf et curling de Drummondville
- Canton de Simpson (le tannin et la tannerie)

La Lanterne : Société de généalogie de Drummondville, vol. 21, no 3, été 2016
- École Secondaire St-Frédéric : lieu de haut-savoir
- Liens familiaux et colonisation
- Une même famille au service de la population de Drummondville
- Louis XV, la Nouvelle-France et la monnaie

La Mémoire, Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut, no 140, automne 2016
- Sainte-Marguerite-Station et le Domaine Deauville
- La chapelle Saint-Bernard
- Le lac Léonard
- Seuls premiers arrivants à porter ce nom (5e partie)

La Souvenance, Société d'histoire et de généalogie Maria-Chapdelaine, vol. 29, no 2, automne 2016
- Généalogie des Turcotte
- Histoire d'une famille : Les Turcotte, notaires de Normandin
- La pratique notariale

Les Ramures, Société de Généalogie - Les Patriotes Inc., vol. 25, no 2, septembre 2016
- Un pan de l'histoire familiale de mes grands-parents « Guillemette-Lajoie »

Mémoire vivante, Société d'histoire et de généalogie de Victoriaville, vol. 14, no 3, septembre 2016
- Le livreur de télégrammes
- Chronique du patrimoine littéraire
- Mon village !
- Rita St-Pierre, honorée à titre posthume

Mémoires, Société généalogique canadienne-française, vol. 67, no 2, cahier 288, été 2016
- Des femmes et des moulins (3) Sœur Lemaire et le moulin à scie de Châteauguay (1826-1881)
- Hommage aux victimes de l'incendie du Parlement canadien… il y a 100 ans
- Les origines de Romain Destrepagny (Trépanier) Deuxième partie
- Hélène du Figuier, poétesse… censurée
- Jean-Paul Godefroy et Jean Godefroy de Linctot, Deux pionniers aux carrières bien distinctes
- L'ancêtre Paul-Henri Mathie, pharmacien de Québec
- À propos de la famille Bouteille dite Bonneville
- Joseph T. Bernard et Malvina Bérubé, mariés en Ontario, le long d'un chemin de fer, par un prêtre missionnaire
- La filiation de Jean Prou de Neuville est enfin établie
- Le mystère du fameux « LX » des Proulx, une fantaisie de l'abbé Antoine Proulx

Nos Sources, Société de généalogie de Lanaudière, vol. 36, no 3, septembre 2016
- Fonds Ferland no. 49 (Famille de Herminie Ducharme)
- Les Houle-Houde dans Lanaudière
- Les 31 curés de la paroisse Saint-Norbert

Sources, Société généalogique du Nord-Ouest (Edmonton, Alberta), vol. 22, no 1, automne 2016

- Il y a 350 ans – Le premier recensement en Amérique du Nord

The British Columbia Genealogist, British Columbia Genealogical Society, vol. 45, no 3, septembre 2016
- Moving Ever Westward : Loyalist Descendants Come to British Columbia – A Review
- Northwest Mounted Police History

BULLETINS DES FAMILLES SUIVANTES

Boucher, Huard, Marchand, Morissette, Pelletier, Roy, Thiffault, Veillette

DONS (automne 2016)

- De madame Pierrette Ayotte (1441) :
Au fil du chemin du Roy Le Postillon de Champlain, revue de la Société historique de Champlain inc., vol. 36, nos 1, 2 et 3
Le Ralliement, le journal du Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, vol. 30, no 1
- De Madame May Dick Lemay (1853) :
Aberdeen & North-East Scotland Family History Society, Journal nos 110 à 125
Family History Publications for Sale, Aberdeen & North-East Scotland Family History Society, février 2010, mai 2013

Portrait généalogique

Eugène Corbeil, Premier curé de La Tuque

Micheline Roy (2198)

Même si la ville ne fut officiellement constituée qu'en 1910, le territoire était déjà connu lors de l'arrivée des premiers colonisateurs en Nouvelle-France. En 1651, le père Jacques Buteux remonte la rivière jusqu'aux territoires des Atikamekw dans le but de les évangéliser. Vers la fin du XVIIIe siècle, ces nomades fréquentaient assidûment les postes de traite installés par la Compagnie de la Baie d'Hudson. Puis, la traite des fourrures augmente, une trentaine de blancs parcourent le territoire et intensifient la traite au détriment des autochtones. Un poste de traite est installé à La Tuque en 1700. Au milieu du XIXe, la colonisation en Haute-Mauricie débute vraiment grâce à l'exploitation forestière.

En 1908, la construction d'une usine à papier contribue à l'arrivée de centaines d'ouvriers et de leur famille. C'est alors que l'on fait appel au diocèse de Pembroke, afin de fonder une paroisse et d'accueillir un prêtre. En effet, tout le nord du Québec, dépendant alors de ce diocèse de l'Ontario. Mgr Zéphirin Lorrain, évêque de Pembroke, choisit d'y envoyer un jeune prêtre qui démontrait de nombreuses qualités d'organisateur.

Monsieur le curé Eugène Corbeil est né à Clarence Creek, Ontario, le 16 janvier 1877, dans une famille honorable. Son oncle était Adolphe-Basile Routhier, juge à la Cour supérieure, frère de sa mère Ovida, figure très connue, car il avait écrit, en 1880, les paroles de la chanson « Ô Canada », qui allait devenir, un siècle plus tard, l'hymne national du pays. Eugène fut ordonné prêtre le 29 juin 1901.

Illustration 1 : Le curé Eugène Corbeil, vers 1910. .Archives de l'auteur

Illustration 2 : Confirmation de 150 Attikamekws. Archives de l'auteur

Dès ses débuts, son ministère fut tel que, durant les deux années qu'il fut vicaire à Ottawa, son évêque Mgr Lorrain l'appela à fonder la paroisse de l'Assomption près d'Ottawa. C'étant révélé un organisateur hors-pair, en février 1908, on le désigna pour de plus grands et nouveaux efforts, en lui demandant de venir fonder loin au nord de la rivière Saint-Maurice, la paroisse ecclésiastique de La Tuque. Il sut s'entourer de personnes influentes : les patrons de la nouvelle usine, des ingénieurs, des mécènes, et, grâce à lui, à peine cinq ans après son arrivée, la petite ville était déjà dotée d'un collège, d'un couvent, d'un hôpital, d'un centre de loisirs, d'une modeste église et de son imposant presbytère.

C'est pourquoi en juillet 1913, évêque et prêtres du diocèse s'invitèrent à constater de visu ce phénomène! Plus de 40 ecclésiastiques arrivèrent par train, furent reçus avec les plus grands honneurs à La Tuque. Le moment culminant du voyage fut sans aucun doute la visite des missions Atikamekw, dont Wemontacie alors desservi par les oblats en la personne du Père Guinard, un français qui avait rêvé d'être missionnaire au Canada.

Mais le but de cet article est de faire connaître les extraordinaires voyages outremer du curé. Un récit détaillé de ses aventures m'est parvenu grâce à une tante, Éliane Bergeron, qui était sa secrétaire en plus d'enseigner au couvent. Dès l'arrivée de mes grands-parents à La Tuque, en 1912, ils devinrent amis et protégés du curé. Ma mère, mes tantes et mes oncles Bergeron, des amis de la famille, m'ont raconté plusieurs anecdotes, ont loué sa générosité et l'aide financière apportée aux écoliers doués pour aller étudier en ville, au séminaire de Québec pour les garçons et à Nicolet, chez les sœurs de l'Assomption, pour les filles.

Illustration 3 : Éliane Bergeron, secrétaire du curé Corbeil. Archives de l'auteur

La découverte du récit de voyage du curé

Toute jeune, curieuse, j'aimais fouiller dans les coffres, les armoires, les bibliothèques chez mes grands-parents. Je passais des heures à classer et lire les centaines de cartes postales de ma tante Éliane. Très cultivée, elle correspondait avec des gens de dizaines de pays, entre autres Cuba, la Pologne, le Japon, des pays d'Afrique française. La plupart ne comportaient que le nom du correspondant, sauf celles de la France, où l'on commentait la photo, surtout des paysages, des églises, des châteaux, en échangeant des cartes postales. La plupart dataient des années 1925 à 1935.

Plusieurs années plus tard, ma tante voyant mon intérêt, me fit cadeau de ses cartes. Je remarquai que plusieurs étaient adressées à ma tante et racontaient un voyage et signées Eugène Corbeil. Je passai des heures à les trouver parmi quelques milliers d'autres cartes, me fiant à l'écriture caractéristique du curé.

À l'approche du centenaire de fondation de la ville en 2010, j'ai pensé en faire une publication, car personne d'autre que moi ne connaissait l'existence de ces cartes. Sans doute que le curé en avait posté à d'autres amis, car il mentionne quelquefois avoir écrit à la sœur supérieure et à d'autres personnes. C'est un rapport détaillé écrit au verso des cartes postales tout en couleur; sur tout ce voyage à partir du départ de New York le 18 janvier 1925, sur le navire Providence en compagnie des frères Henri et Philias Pagé, dirigeants de la Brown Corporation, l'usine de La Tuque.

Illustration 4 : Affiche espagnole représentant le navire. Archives de l'auteur

Son itinéraire s'étendra de Madère à la Palestine, incluant des escales en Méditerranée, le roc de Gibraltar, l'Algérie, l'Italie, le Moyen-Orient, la Grèce, Paris et les champs de bataille de la guerre 14-18. Il reviendra au Québec le 8 avril 1925 sur le célèbre transatlantique, France, le premier de la lignée, mis en chantier en 1912. Il voyagea en première classe et en rapporta une série de cartes postales dont il ne doit plus rester beaucoup d'exemplaires. Je les garde précieusement, même si j'ai eu plusieurs offres d'achat.

Voulant en savoir plus long sur la carrière de mon curé, j'ai fait de nombreux voyages de recherches au local de la Société d'histoire de La Tuque. J'y fus reçue aimablement par la secrétaire, Diane Trottier, qui m'a aidée à trouver des photos, de la correspondance, des documents dans les caisses d'archives. Le plus précieux fut une copie de la conférence que le curé a donnée à ses paroissiens de retour du voyage. Elle complète bien ce qu'il avait écrit sur les cartes. Car sur ces cartes, il notait surtout ses impressions sur la population, les us et coutumes des gens.

Ateliers de la Société

Les ateliers sont gratuits et offerts au grand public. Deux rencontres sont prévues en décembre au 100 rue de la Mairie. Prière de réserver. 376-2691

LES RECENSEMENTS CANADIENS ET AMÉRICAINS
avec Michel Boutin, lundi 5 déc.
9 h 30

Les recensements sont des outils intéressants pour retrouver plus aisément une naissance ou un décès. Les recensements canadiens disponibles gratuitement couvrent la période de 1851 à 1921 alors que les rencensements américains couvrent la période de 1850 à 1940.

LOGICIEL DE GÉNÉALOGIE HÉRÉDIS - Les premiers pas
avec Robert La Barre,
mardi 13 déc. 9 h 30

Hérédis est un logiciel français complet qui permet de recueillir des informations familiales de façon structurée et d'obtenir des rapports sur nos données. Vous apprendrez comment le paramétrer et vous initier aux fonctions de base.

Chronique Internet

Si vous avez visité, dernièrement, un site français d'Archives départementales, vous avez sûrement remarqué une nouvelle rubrique : le cadastre. Cette nouvelle catégorie nous permet d'étudier la commune de nos ancêtres, d'en voir les bâtiments d'époque, et qui sait, leur maison. Pour les généalogistes, l'ancienneté du cadastre permet de remonter jusqu'à la génération de nos ancêtres nés pendant la Révolution (1789), entre la cinquième ou septième génération donc, ce qui représente un nombre de familles assez important. La plupart des archives départementales publient leurs plans cadastraux, et beaucoup d'entre elles publient aussi les matrices cadastrales alphabétiques.

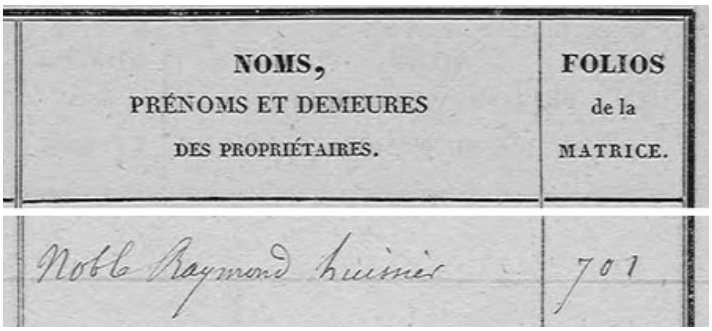

NOMS, PRÉNOMS ET DEMEURES DES PROPRIÉTAIRES.	FOLIOS de la MATRICE.
Noble Raymond huissier	701

Illustration 1

À partir de ces informations, il est assez simple de retrouver terrains et maisons ayant appartenu à nos ancêtres. Voici un exemple d'un cas situé dans les Alpes-Maritimes, département qui publie les états de section et les matrices. Notez qu'en l'absence de tables, on peut quand même chercher dans les matrices le nom de notre ancêtre, c'est simplement un peu plus long.

Sur l'état de section, on trouve, classés par ordre alphabétique, les propriétaires des biens, suivi du numéro de folio de la matrice cadastrale : ici, le folio 701. Il s'agit de Raymond Noble, huissier (voir illustration 1).

Seconde étape, consultez la matrice cadastrale au folio indiqué pour trouver la liste des propriétaires avec le numéro correspondant à la parcelle d'un bien. Le folio 701-803 donne le nom de plusieurs membres de la famille Noble ayant succédé les uns aux autres, avec les années concernées, le nom étant rayé quand la propriété est transférée. Sur la droite, chaque parcelle possédée est indiquée avec l'année où elle est devenue la propriété de la famille et sur la droite son nom, ici « Canorgues », son type : vigne, aire, labour, maison, etc., et le plus important : le numéro de la parcelle, numéro que l'on trouve sur le plan. Ceux que nous cherchons ici sont les 799, 800 et 801 (voir illustration 2).

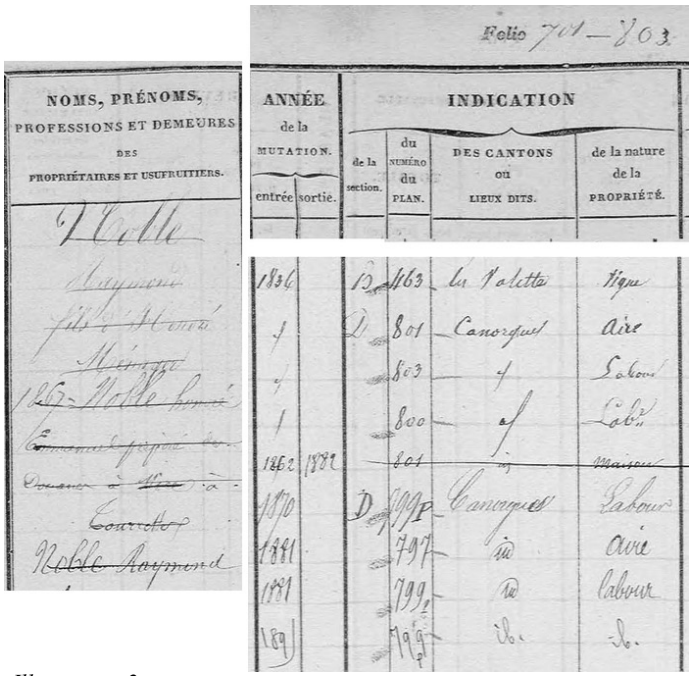

Folio 701 — 803

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES DES PROPRIÉTAIRES ET USUFRUITIERS.	ANNÉE de la MUTATION. entrée	ANNÉE de la MUTATION. sortie	INDICATION de la section	INDICATION du NUMÉRO du PLAN	INDICATION DES CANTONS ou LIEUX DITS	INDICATION de la nature de la PROPRIÉTÉ
Noble Raymond	1836		B	1163	la Valette	vigne
~~Raymond fils de Honoré~~	~~1865~~		D	801	Canorgues	aire
~~Noble huissier~~				803	~~id~~	Labour
~~Canorgues propriété de~~				800	~~id~~	Labour
~~Donnée à Mme~~ ~~la~~	1862	1882		801	~~id~~	~~Maison~~
~~Courtier~~	1870		D	799 p	Canorgues	Labour
~~Noble Raymond~~	1881			797	id	aire
	1881			799	id	labour
	189			799	id.	id.

Illustration 2

Illustration 3

Illustration 4

Muni de ces numéros, il ne nous reste plus qu'à repérer sur le plan leur emplacement, ici encadré en rouge (voir illustration 3).

Une fois l'emplacement repéré, il peut s'avérer utile de consulter le cadastre actuel, disponible en ligne sur le site *cadastre.gouv.fr* pour repérer les nouvelles routes, voies de communication, évolution des parcelles, etc.

Puis on terminera en faisant un petit tour sur Google Maps, en mode « Earth » si la zone a été photographiée, ou sur le Géoportail de l'IGN pour obtenir une superbe vue satellite de la maison/du terrain tel qu'il est aujourd'hui. Une démarche à entreprendre pour compléter la connaissance du milieu dans lequel vivaient nos ancêtres (voir illustration 4).

Bonne recherche!

Source : geneanet.org

BRUNCH 2017

Pour bien débuter cette nouvelle année ensemble

Venez joindre vos collègues généalogistes et échanger de tout et de rien, pour le simple plaisir d'être tous ensemble. L'an dernier, nous avons établi un record de présence. Tentons donc de faire mieux. Nous avons d'ailleurs réservé tout l'avant du restaurant. Ce sera donc beaucoup plus convivial.

C'est donc un rendez-vous, le **samedi 28 janvier à 11 h 30**, au Restaurant Maman Fournier, **830 boulevard Thibeau.** Venez accompagné(e) de votre conjoint(e) ou d'amis.

Bien vouloir réserver vos places au 819-376-2691, par courriel (info@sggtr.com) ou sur notre site (sggtr.com).

VISITE DE YAMACHICHE HISTORIQUE

Le 25 octobre dernier, plus d'une vingtaine de nos membres se sont rendus à Yamachiche afin d'en découvrir les splendeurs historiques. Nous avons d'ailleurs reçu plusieurs courriels de ces derniers nous mentionnant à quel point ils avaient apprécié cette visite savamment commentée par monsieur André Desaulniers, historien local.

Comme une image vaut mille mots, laissons place à quelques moments capturés par notre photographe officiel, monsieur Denis Normandin.

Illustration 1 : Nos voyageurs ont eu la chance d'être accueillis par monsieur Yvan Berthiaume, propriétaire de la maison dont il a fait visiter l'intérieur. Pour l'occasion, il avait revêtu ses beaux habits de l'époque.

Illustration 2 : Le fier propriétaire des lieux a su conserver le cachet historique de la maison… un véritable voyage dans le temps!

Illustration 3 : Tout au long de la visite, M. Desaulniers a maintenu l'attention du groupe tout en agrémentant ses exposés de petits faits cocasses qui ont bien déridé son public attentif.

Illustration 4 : Nos invités ont même eu la grande chance d'être reçus par le très honorable maire de Yamachiche, monsieur Michel Isabelle (au fond à gauche). À la salle du Conseil, ils ont pu apprécier une intéressante murale de photographies historiques.

Illustrations 5 & 6 :Les maisons anciennes impressionnent par leur architecture et leur excellent état de conservation. Plus que centenaires, elles ont abrité des générations et des générations de Yamachichois. Aujourd'hui, elles en mettent plein la vue à tous les visiteurs qui daignent y faire un arrêt.

LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Les mois d'automne ont été très occupés pour la Société, principalement dans les activités de recrutement de membres.

SALON DU HOBBY

Nous avons été présents au Salon du hobby, lors de la fin de semaine du 1er et 2 octobre. Toute une équipe de nos conseillers s'est encore une fois dévouée afin de montrer aux gens le moindrement intéressés par la généalogie qu'il y avait mille et une façons de « collectionner ses ancêtres ».

Leurs énergies ont certainement porté fruits, car nous retraçons à ce jour plus d'une quinzaine de nouveaux membres dont le premier contact se fit lors de ces 2 jours. Soulignons qu'à ce nombre il s'en ajoute des nouveaux, semaine après semaine.

De plus, au cours de cette même fin de semaine, plusieurs de nos membres avaient généreusement accepté d'y exposer leurs précieuses collections. Mentionnons René Gélinas (1938) avec sa grande collection de chapelets, Johanne Trépanier (2492) et ses magnifiques coqs décoratifs, Denis Normandin (2008) et sa collection de médailles variées, ainsi que Dessaulles Beaudry (1594), notre ancien président, y présentant sa collection de stylos de bois faits à la main. Toutefois, sans conteste, la palme revient à sa conjointe, Simone Laflamme, avec ses splendides poupées Barbie, chacune habillée à la mode d'autrefois de façon à représenter une thématique. Chacun des vêtements était entièrement fabriqué à la main et ce, de magnifique façon.

PORTES OUVERTES

Suite au Salon du hobby, nous avons fait nos premières portes ouvertes, le dimanche 9 octobre dernier, afin, bien évidemment, de recruter de nouveaux membres. De plus, comme le samedi 19 novembre la BAnQ offrait elle aussi ses 3e portes ouvertes annuelles, comme à l'habitude, nous y étions présents avec notre petit kiosque. Nous y avons vanté les mérites de nos outils de recherche ainsi que la grande valeur de nos conseillers et conseillères toujours disponibles afin d'aider les chercheurs à dénicher le petit morceau de puzzle manquant. Plusieurs de nos membres en ont profité pour découvrir les trésors que recèlent les archives notariales et judiciaires de la BAnQ. Plusieurs nouveaux sont également venus nous visiter. Nous leur avons lancé une invitation pour le dimanche 27 novembre à l'occasion de nos 2e portes ouvertes de la saison. Beaucoup ont répondu à l'appel et plusieurs dizaines de gens sont venus visiter nos locaux.

PROGRAMMATION D'AUTOMNE

Encore une fois, nos ateliers et conférences suscitent l'intérêt de nos membres ou de visiteurs extérieurs puisque, nous vous le rappelons, nos activités sont offertes gratuitement à toute la population. En conséquence, ne vous gênez surtout pas pour y inviter les gens de votre entourage. Il reste encore deux de ces ateliers pour le mois de décembre (voir le bas de la page 38).

UN MEURTRE À LA VIEILLE PRISON DES TROIS-RIVIÈRES

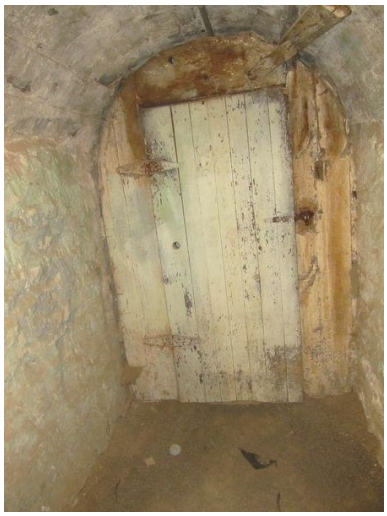

Illustration 1 : Ancienne prison de Trois-Rivières. Cellule nommée « le trou ». Photo Martin Ujlaki, Creative Commons

Le 20 février 1852, soit quelques mois après le recensement, deux nouveaux prisonniers arrivent à la prison de Trois-Rivières. Ils sont condamnés à une sentence d'une semaine pour une amende impayée[1]. Confinés dans la même cellule qu'un autre détenu dangereux, Thomas Therrien, et avec une indifférence totale des gardiens quant à leur sécurité, les deux nouveaux feront face à toute l'agressivité de leur voisin de cellule.

Le soir du 25 février, le dangereux prisonnier attaque avec une hache qu'il avait réussi à cacher dans sa paillasse, les deux codétenus. Le premier a été tué d'un coup dans le dos et le deuxième a été blessé. Dans un délire paranoïaque, l'attaquant aurait cru que ses codétenus, qui lui avaient offert un morceau de viande, voulaient l'empoisonner.

L'affaire a été confiée au coroner Valère Guillet de Trois-Rivières, un homme très consciencieux qui a interrogé les témoins et remis un rapport détaillé. Les circonstances de ce meurtre ont été racontées en détail, d'après le rapport du coroner, et sont disponibles aux archives nationales de Trois-Rivières.

Le procès se déroula le 13 septembre 1852, au terme duquel Therrien fut déclaré coupable et expédié à l'asile de Beauport, où il devait terminer ses jours[2].

Au recensement de 1871, nous retrouvons Thomas Therrien, un francophone catholique né vers 1804 au Québec, interné au Rockwood Lunatic Asylum à Frontenac en Ontario[3], après un séjour au pénitencier de Kingston, surnommé l'Alcatraz du Canada, également situé en Ontario. C'était là qu'on enfermait les criminels les plus dangereux du pays.

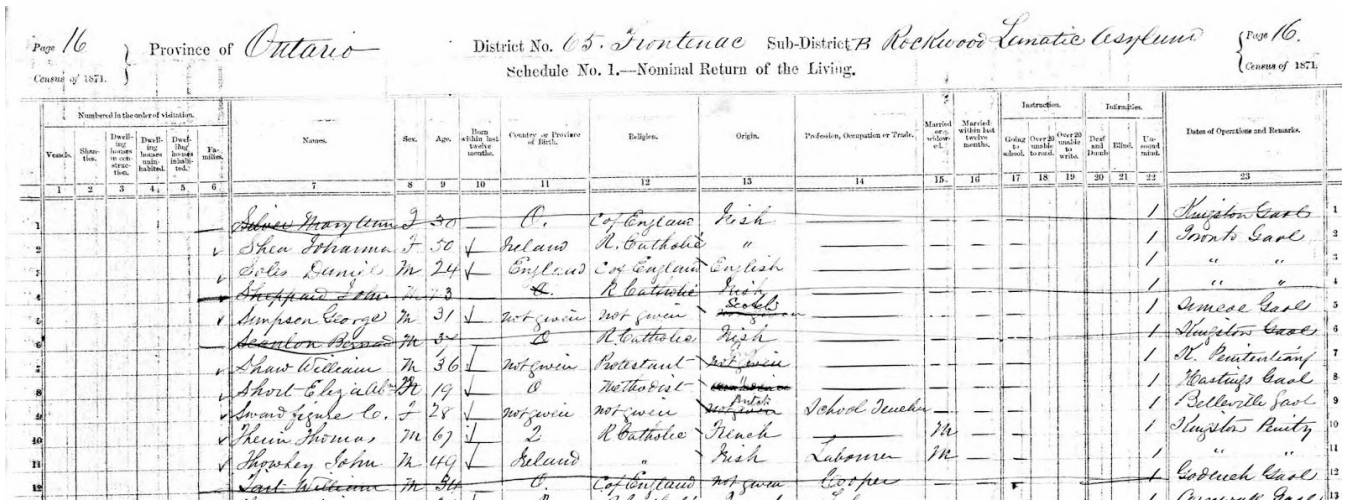

Page 16 — Province of Ontario — District No. 65. Frontenac — Sub-District B Rockwood Lunatic Asylum — Page 16.
Census of 1871. — Schedule No. 1.—Nominal Return of the Living. — Census of 1871.

Numbered in the order of visitation. Vessels.	Stations.	Dwelling houses in construction.	Dwelling houses uninhabited.	Dwelling houses inhabited.	Families.	Names.	Sex.	Age.	Born within last twelve months.	Country or Province of Birth.	Religion.	Origin.	Profession, Occupation or Trade.	Married or a widow or widowed.	Married within last twelve months.	Instruction. Going to school.	Over 20 unable to read.	Over 20 unable to write.	Infirmities. Deaf and Dumb.	Blind.	Unsound mind.	Dates of Operations and Remarks.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	
						~~Silver Mary Ann~~	F	30	—	C.	C of England	Irish	—	—	—	—					1	Kingston Gaol	1
					1	Shea Johanna	F	50	✓	Ireland	R. Catholic	"	—	—	—	—					1	Toronto Gaol	2
						Coles Daniel	M	24	✓	England	C of England	English	—	—	—	—					1	" "	3
						~~Sheppard Sam~~	M	23		~~R.~~	R Catholic	Irish	—	—	—	—					1	" "	4
						Simpson George	M	31	✓	not given	not given	~~Irish~~ Scotch	—	—	—	—					1	Simcoe Gaol	5
						~~Scanlon Bernard~~	M	32	—	C	R Catholic	Irish	—	—	—	—					1	~~Kingston Gaol~~	6
						Shaw William	M	36	✓	not given	Protestant	not given	—	—	—	—					1	K. Penitentiary	7
						Short Elizabeth	F	19	✓	C	Methodist	~~[illegible]~~	—	—	—	—					1	Hastings Gaol	8
						Sward Lizzie C.	F	28	✓	not given	not given	~~not given~~ Irish	School teacher	—	—	—					1	Belleville Gaol	9
						Therrien Thomas	M	67	✓	C	R Catholic	French	—	M	—	—					1	Kingston Penitty	10
						Thornley John	M	49	✓	Ireland	"	Irish	Labourer	M	—	—					1	" "	11
						~~Tait William~~	M	34	—	C.	C of England	not given	Cooper	—	—	—					1	~~Goderich Gaol~~	12
																							13

Illustration 2 : Registre de l'asile de Rockwood. Thomas Therrien y apparait au numéro 10. Archives judiciaires de l'Ontario

1 *La Minerve*, 2 mars 1852.
2 *La Patrie*, 15 mars 1905. Pour affirmer que le prévenu était décédé à l'asile de Beauport (maintenant devenu l'Institut universitaire en santé mentale de Québec après avoir été le centre Robert Giffard), le journal montréalais, alors présent dans la région de Trois-Rivières, se disait informé par le directeur de la prison William Ginnis, qui occupait ce poste depuis 1865.
3 Voir le registre de l'asile à l'illustration 2.

NOS SUGGESTIONS DE LECTURE

L'histoire de la marine française, des Capétiens à nos jours, par un historien amiral

Par Rémi Monaque, publié aux éditions Perrin 2016. Disponible au coût de 25,99 $.

1759, le sort de l'Amérique, de la Nouvelle-France se joue sur les océans. Assiégée par les Britanniques, Québec se défend comme il peut, alors que la France engage ses derniers navires dans un débarquement incertain en Angleterre, lequel, croit-on, mettra fin à la guerre de Sept Ans.
La France n'a jamais perçu la marine comme une institution majeure, importante, si ce n'est sous le règne de Louis XIV, si bien qu'elle délaisse peu à peu sa marine. Et pourtant, l'histoire de la marine de guerre française, du XIIIesiècle à nos jours, est riche d'enseignements, marquée certes par des revers, mais également par des moments de gloire, pensons aux réussites de Richelieu ou Napoléon III, et aux exploits des hommes de la Royale au XVIIIe siècle.
L'auteur, Rémi Monaque est contre-amiral, et dessine les grandes lignes de sept siècles d'histoire. La rivalité franco-britannique sur mer apparaît ainsi comme centrale, tandis que le passage de la marine à voile à celle à vapeur marque une rupture profonde. Cet ouvrage est une œuvre de synthèse magistrale qui intéressera tous ceux qui se passionnent pour l'Histoire. À lire.

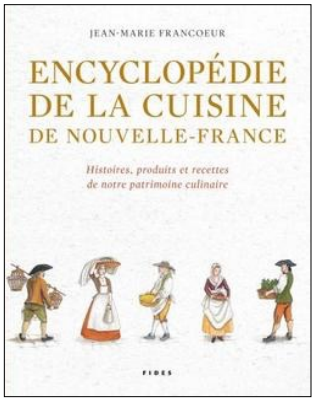

Encyclopédie de la cuisine en Nouvelle-France

Par Jean-Marie Francoeur, publié aux éditions Fides 2015. Disponible au coût de 59,95 $.

Cet ouvrage de référence unique, relate l'histoire de nos traditions culinaires à travers des sources diverses, retraçant les recettes de la cuisine de la Nouvelle-France. L'auteur partage, outre les trucs culinaires de l'époque, l'information sur les plats et les menus, les denrées disponibles, les instruments, les méthodes et les coutumes qui fondent notre patrimoine culinaire. Véritable encyclopédie, ce livre contient plus de 3000 recettes des origines qui sont données dans leur forme d'origine, pour le plaisir de la lecture, et dans une version modernisée, pour le plaisir de les cuisiner. Un ouvrage précieux pour découvrir les richesses de notre cuisine et la genèse de notre table. À lire et à expérimenter !

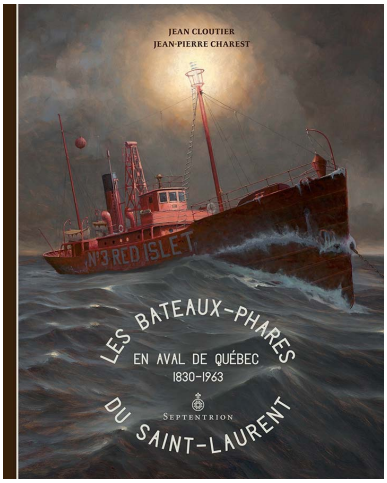

Les Bateaux-phares du Saint-Laurent, en aval de Québec, 1830-1963

Par Jean Cloutier et Jean-Pierre Charest, publié aux éditions du Septentrion 2016. Disponible en diverses versions au coût de 49,95 $, et en édition de luxe au coût de 150 $.
Ce livre est le fruit d'une recherche de fond qui a duré six longues années. Les auteurs sont des spécialistes de la navigation, l'un est pilote et l'autre concepteur naval, ce sont de vrais passionnés, des érudits du domaine maritime et de la navigation sur le fleuve Saint-Laurent. Très bien documenté et illustré d'une iconographie recherchée, cet ouvrage est passionnant, car il nous amène à la rencontre d'hommes d'équipage qui manœuvraient sur les bateaux-phares, permettant ainsi que la navigation se fasse plus facilement dans des eaux difficiles, signalant par leur présence des pièges mortels pour la navigation. Ces hommes ont consacré leur vie à préserver celle de leurs confrères qui avaient la chance de laisser derrière eux un sillage, alors qu'eux passaient leur vie sur des bateaux « *qui n'allaient nulle part* ». Cette œuvre très humaine nous dévoile la vie des derniers survivants qui vécurent sur le *lightship*. À lire pour les passionnés du grand fleuve.

Sens des mots

Termes utilisés en généalogie

- **Aboville :** type de numérotation desendante utilisée en généalogie.
- **Affins :** apparenté par alliance, soit deux individus liés entre eux par le mariage de l'un des leurs.
- **Almanachs et bottins :** ce sont des annuaires ou des publications ayant à l'origine un rapport avec le calendrier. Les bottins sont des annuaires téléphoniques et des répertoires édités par Sébastien Bottin (1764-1853), et dont nous avons conservé l'appellation.
- **Annotation marginale** : inscription, en marge de l'acte de baptême, de la date et de l'endroit du baptême de la confirmation, du mariage (à compter du 1er janvier 1902), du sous-diaconat ou de la profession religieuse du baptisé.
- **Bâtard noble** : enfant d'un noble, illégitime, mais jadis très courant et cependant généralement accepté.
- **Capitation** : impôt, taxe levée par individu selon sa classe (fortune et rang) créée, perçue jusqu'à la Révolution. Registres en série C des Archives départementales.
- **Cartulaire** : recueil de chartes, contient la transcription des archives d'un établissement religieux, voir d'une ville ou d'une famille, confectionné afin d'éviter de manipuler les originaux.
- **Cognatique** : Ascendant ou descendant par les femmes. Une généalogie est cognatique lorsqu'elle ne prend en compte que les femmes.
- **Collatéraux :** descendant d'un ancêtre commun, mais par une autre branche (ex. : frère, oncle, nièce, cousin...).
- ***De cujus*** : désigne l'individu dont on recherche les ancêtres. Synonyme de « probant ».
  Premiers mots de la locution juridique latine « *de cujus successione agitur* », celui ou celle dont la succession est en cause, en généalogie, celui ou celle à partir du ou de laquelle on commence la recherche.
- **Dissimilation** : transformation d'un patronyme provoquée par une transcription phonétique. Bernard peut devenir Bénard.
- **Épitaphier** : recueil des épitaphes ou tout simplement des relevés funéraires.
- **Implexe des ancêtres** : nombre théorique des ancêtres. Un individu dont les parents sont cousins germains a 4 grands-parents, mais n'a que 6 arrière-grands-parents au lieu de 8.
- **Sigillographie** : étude et interprétation des sceaux.
- **Sosa-Stradonitz** : type de numérotation ascendante utilisée en généalogie.

Références :

- *L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert*. Édition de 1751. Bibliothèque nationale de France.
- LARCHIVER, Marcel. *Dictionnaire du monde rural*. Éditions Fayard, 2006, 1438 p.

NOUS SOMMES FERMÉS

du vendredi 23 décembre 2016 au lundi 9 janvier 2017

Profitez-en pour voir parents et amis

QUAND LA TOLÉRANCE RELIGIEUSE NOUS FAISAIT DÉFAUT...

Il s'en fut de peu pour qu'Ezekiel Hart, député de Trois-Rivières, se voie exclu du Parlement du Bas-Canada. La raison? Il est de confession juive. Nous sommes en 1808. Premier élu juif de l'Empire britannique en 1807, ce marchand prospère, né à Trois-Rivières en 1767, siège au Parlement quelque temps comme représentant du Parti Canadien. Il commet alors une erreur : il vote à contre-courant, privilégiant le candidat des bureaucrates à la présidence. Il se voit expulsé de Parlement en février 1808 pour des raisons partisanes.

Aussitôt réélu la même année, il est à nouveau expulsé, mais cette fois, pour des motifs tout autre. Il est admis qu'il n'est pas qualifié pour siéger en raison de son appartenance religieuse. Ezekiel Hart est juif et les lois britanniques interdisent, de ce fait, de jurer sur la Bible lors de sa prestation de serment. Pourtant, la population et une partie du clergé de Trois-Rivières sont derrière lui. Les autorités britanniques de Londres confirment qu'un Juif ne peut siéger au Parlement, laissant ainsi le siège de Trois-Rivières vacant.

Il faudra attendre deux décennies, soit jusqu'au printemps 1832, pour que le gouvernement du Parti patriote, sous la présidence de Louis-Joseph Papineau, adopte une loi accordant l'égalité politique et civile aux membres des communautés juives du Bas-Canada. L'Angleterre et ses autres colonies mettront encore 25 ans avant d'adopter des mesures similaires.

Comme quoi l'intolérance face aux différences de nos semblables n'est pas nouvelle!

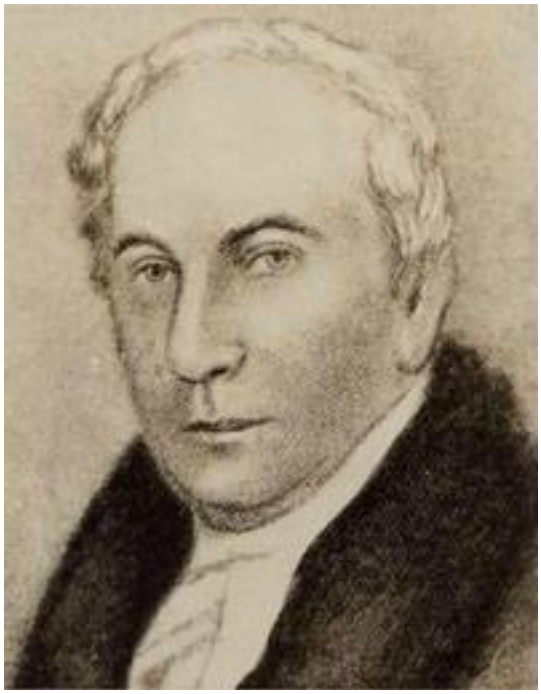

Illustration 1 : Ezekiel Hart. Wikimedia Commons

L'Ordre de Jacques-Cartier, La Patente et les Chevaliers de Champlain

LES COMMANDEURS
DE
L'ORDRE DE JACQUES CARTIER
CHARTE

Illustration 1 : Charte de l'Ordre de Jacques-Cartier. Fonds Ordre de Jacques Cartier (C3). Université d'Ottawa, CRCCF

L'**Ordre de Jacques-Cartier.** Fondé à Ottawa, en 1926, par un abbé et un petit groupe de fonctionnaires fédéraux francophones, l'Ordre de Jacques-Cartier fut au départ une création ontarienne avant d'étendre ses tentacules au Manitoba, dans les Maritimes et, bien sûr, au Québec. Ses objectifs étaient simples: défendre les intérêts des minorités francophones du Canada par l'entremise d'une élite militante qui devait infiltrer et noyauter l'administration publique et l'entreprise privée.

Les Chevaliers de Champlain ont fait leur apparition en 1956, sous l'égide de l'Ordre de Jacques-Cartier (OJC), aussi connu sous le vocable de La Patente, dans le but avoué de faire concurrence aux Chevaliers de Colomb, lequel s'implantait parmi les Canadiens français. L'Ordre de Jacques-Cartier était une société secrète patriotique fondée en 1926 à Vanier, laquelle fut dissoute en 1965. Son crédo : « religion, fraternité, discrétion ».

La mission des Chevaliers de Champlain était « *d'augmenter le prestige des Canadiens catholiques d'expression française* » et leur devise : « *bâtir un peuple meilleur* ». La terminologie du mouvement était empruntée à l'histoire de la Nouvelle-France. Chaque section locale portait le nom d'Abitation, selon l'orthographe utilisée par Samuel de Champlain pour désigner l'édifice qu'il a fait construire sur le site de Québec en 1608.

À Trois-Rivières, la première Abitation a été fondée en 1956 par des Chevaliers de Colomb dissidents, avec l'appui de l'OJC et de l'évêque Mgr Georges-Léon Pelletier. Les Chevaliers cherchaient à recruter des gens influents. Le mouvement a connu un certain rayonnement dans les petites villes du Québec, mais il n'a pas réussi à s'implanter à Montréal. L'image élitiste que projetait l'OJC a pu nuire au recrutement des membres. À l'apogée, au début des années soixante, il y aurait eu une cinquantaine d'Abitations, plus ou moins actives.

Le pendant chez les dames, ce sont les **Dames Hélène de Champlain**, du nom de l'épouse du fondateur de Québec, Hélène Boulé, qui ont également mis sur pied leur organisation. Cet ordre charitable était à but familial et il a existé dans treize diocèses au Québec. Cette organisation a adopté la même devise « Bâtir un peuple meilleur » et s'est notamment impliquée dans l'éducation, en présentant un mémoire lors de la commission Parent et ont favorisé la diffusion des livres québécois.

LE SECOND NAVIRE DE L'EXPÉDITION FRANKLIN RETROUVÉ

La découverte

L'*Artic Research Foundation* annonçait, fin septembre, que le *Terror*, second navire de l'expédition de Sir John Franklin, avait été retrouvé au Nunavut. Grâce aux informations fournies par un membre de la communauté Inou, l'équipe de chercheurs a pu découvrir ce navire au large de la péninsule d'Adélaïde, dans l'archipel arctique canadien.

Le premier bateau de l'expédition Franklin, l'*Erebus*, avait été découvert en 2014, dans le golfe de la Reine-Maud, le long des côtes centrales de l'Arctique.

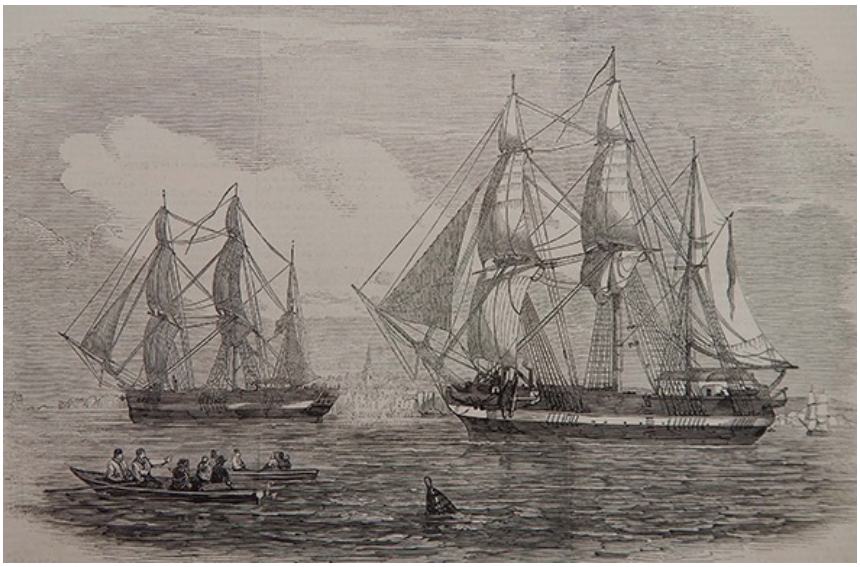

Illustration 1 : L'Erebus et le Terror quittant l'Angleterre en 1845 – Croquis publié dans le Illustrated London News témoignant de l'intérêt médiatique porté à l'expédition.
© Mary Evans Picture Library / 10006874/MEP

Un peu d'histoire

Le 19 mai 1845, le *HMS Erebus* et le *HMS Terror* de la *Royal Navy* quittent Greenhithe, en Angleterre, et entreprennent une expédition dans l'Arctique à la recherche du passage du Nord-Ouest. Sous le commandement de sir John Franklin et du capitaine Francis Rawdon Crozier, commandant adjoint, les deux navires d'expédition comptent à leur bord un équipage de 134 officiers et marins. Sir John Franklin avait l'ordre de traverser le passage et de revenir en Angleterre par le Pacifique sans s'attarder. L'expédition doit aussi servir à effectuer diverses études zoologiques, botaniques, magnétiques et géologiques.

Franklin attend que les conditions soient bonnes avant de traverser la baie de Baffin jusqu'au détroit de Lancaster, et entre dans l'archipel arctique tard dans la saison, mais bien vite, l'expédition prometteuse fait face à des conditions désastreuses. Personne ne reverra vivants les membres de l'équipage des deux navires, à l'exception de quelques Inuits lors de rencontres occasionnelles.

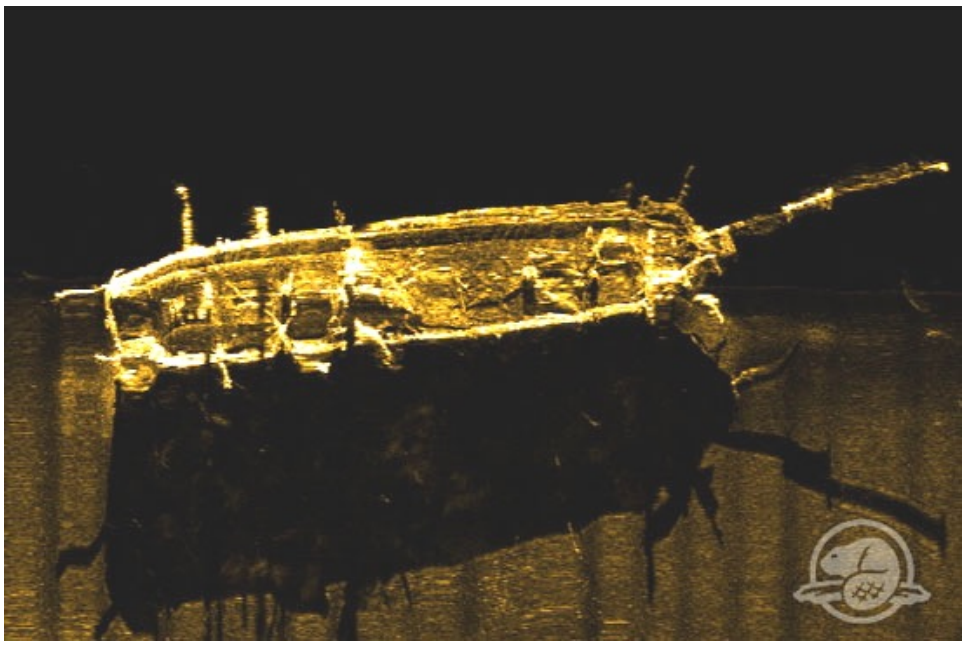

Illustration 2 : L'image du Terror renvoyée par le sonar est impressionnante! Elle témoigne de l'excellente condition de l'épave et donne beaucoup d'espoir d'y retrouver d'importantes clés du mystère de l'expédition Franklin.
© Parcs Canada.

La disparition de l'expédition de Franklin donne lieu à de considérables efforts de recherche dans l'Arctique. Toutefois, les circonstances générales entourant le sort de l'expédition ne sont élucidées qu'en 1859, lorsque le lieutenant William Hobson du yacht à vapeur *Fox*, navire affrété en privé par lady Jane Franklin, trouve un sombre message laissé dans un cairn à Victory Point, sur l'île King William.

Le message révèle que les deux navires se sont retrouvés prisonniers des glaces vers la fin de 1846 et qu'ils le sont demeurés pendant environ un an et demi. Il indique que Franklin est décédé le 11 juin 1847, et que 23 autres membres de l'équipage ont péri comme lui, dans des circonstances inconnues. Le 22 avril 1848, les 105 derniers survivants abandonnèrent les navires et tentèrent de rejoindre à la marche la rivière Back's Fish. Aucun d'entre eux ne survécut. Tous les membres d'équipage des deux navires périrent, et les *HMS Erebus* et *Terror* se perdirent dans les glaces, jusqu'à la découverte du premier navire en 2014.

SGGTR
100, rue de la Mairie
Trois-Rivières, Qc
G8W 1S1

Poste Publications
Numéro de convention
40050151

Affectation sur le fleuve Saint-Laurent en hiver, 1840

Estampe: lithographie coloriée à la main avec l'aquarelle.
John Richard Coke Smyth, peintre; Thomas McLean, éditeur.
Bibliothèque et Archives Canada, négatif de copie C-001027. Libre de droits